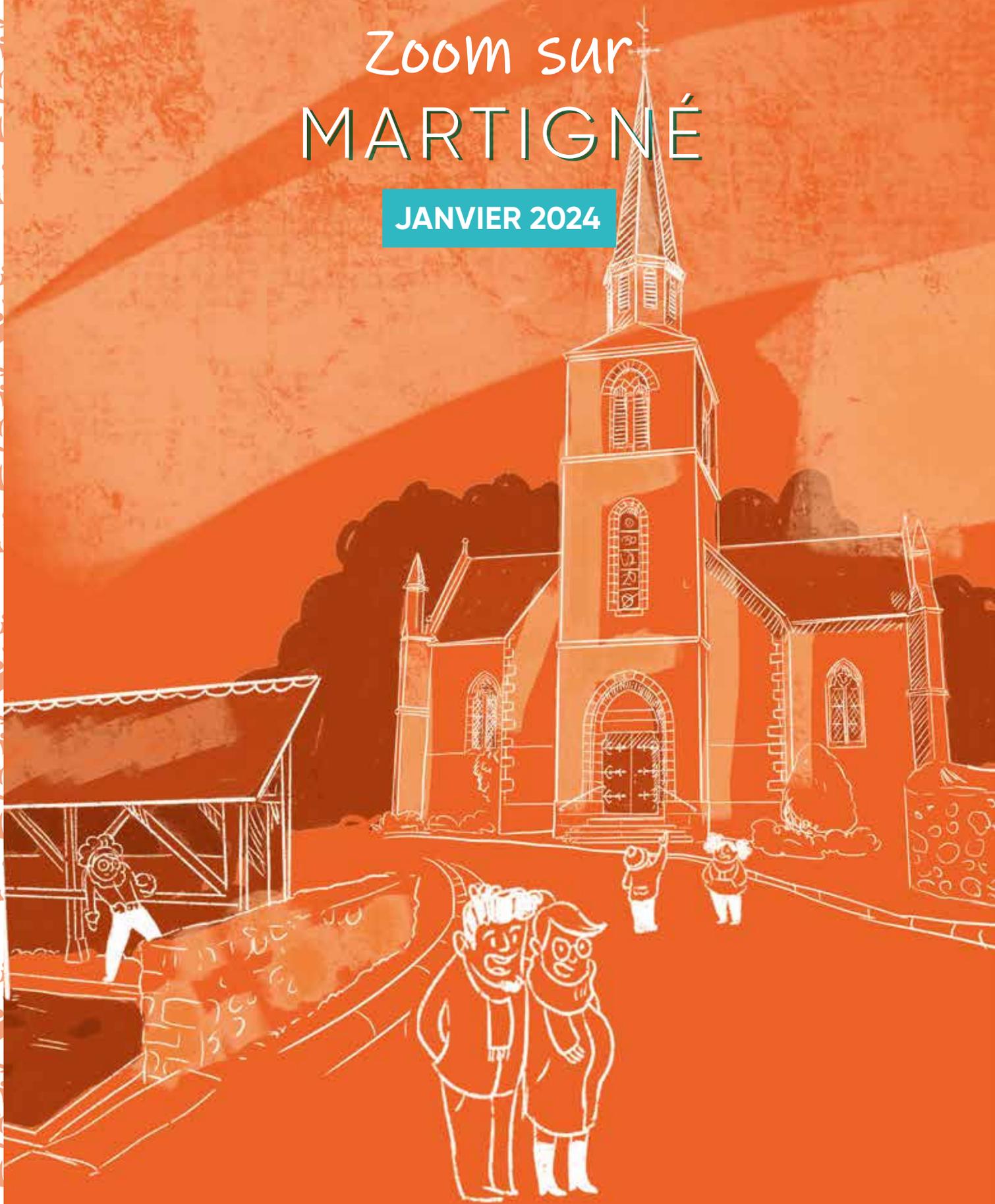


ZOOM SUR MARTIGNÉ

JANVIER 2024



Sommaire

4

VIVRE À MARTIGNÉ

L'école Galilée
Le restaurant périscolaire
L'accueil périscolaire
La pause méridienne
L'accueil de loisirs sans hébergement
L'EHPAD vous informe
Le centre communal d'action sociale
L'ADMR

14

ENTREtenir ET DÉVELOPPER

Les finances 2023
Budgets eau et assainissement
Budgets des lotissements
L'urbanisme
Les travaux
Journée citoyenne

24

SE DIVERTIR

Retour en images !
Le forum des associations
Sacé Martigné Téléthon
L'ADSB 53470
Basket Club
Tennis Club
Martigné Running
Martigné Bad Club
Gymnastique
May'zelle 53
Danse Modern'Jazz
Country Dance Martigné
L'ASM
L'AS Sacé Martigné
Tennis de Table
Récréation
Les Marmouzets
La bibliothèque
Martigné Handball
La Gaule Montgironaise
L'association des parents d'élèves
Le Comité des Fêtes
L'accueil des plaisanciers à Montgiroux
Le Club de l'amitié
L'association des anciens combattants AFN-ACPG

46

MAYENNE COMMUNAUTÉ

Anim'ton été
Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH)
Tri à la source des biodéchets
Parc éolien

48

ÊTRE INFORMÉ

L'Hédonisme
Cabinet soins et bienveillance
May'Diet
Prelv'Air
Recensement citoyen
Le frelon asiatique
Carte nationale d'identité et passeport
Les services territoriaux
Les services jeunesse
Les services de santé
Les tarifs communaux
Les tarifs de location des salles
Les rendez-vous 2024



Mentions légales :

Bulletin municipal de Martigné-sur-Mayenne
Mairie, 5 place de l'église, 53470 Martigné-sur-Mayenne
Directeur de publication : Guillaume CARRÉ, Maire
Rédaction et photos : Commission communication
Conception et graphisme : Suzanne Jeanneau, «Suzon Illustration»
Impression : L'Imprimerie Solidaire
Dépôt légal : Janvier 2024

L'édito du Maire



Madame, Monsieur,

Au regard du contexte international, nous constatons une fois de plus que la démocratie et la paix restent fragiles. Dans quelques pays dont certains voisins de l'Europe, la guerre entraîne des déplacements de population et des tragédies parmi les civils. La solidarité et l'acceptation de nos différences doivent rester une promesse pour l'avenir de nos générations futures.

A l'échelle de notre commune, nous gardons le cap vers plus d'offres de manifestations culturelles et sportives et plus de concertations sur les grands projets lors de futures réunions publiques. La municipalité saisit chaque opportunité et examine chaque appel à projet même si les réglementations administratives sont parfois éloignées du bon sens. Nous sommes confrontés à des délais quelquefois déraisonnables et ces temps de réponse ne sont pas toujours admissibles pour une partie de nos administrés.

Le dispositif de recueil est proposé aux martignéens depuis septembre 2023, plus communément appelé bureau des cartes d'identités et passeports, le retour de ce service de proximité est très apprécié.

Une centaine de titres par mois sont délivrés en mairie, pour des créations ou des renouvellements de cartes. Un autre service en plein développement répond à la demande des personnes intimidées par l'outil informatique ou le téléphone portable, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Enfin, un bureau France Services est présent en Mairie de Martigné toute la journée du lundi. Il vous accueille pour vous accompagner et répondre à la majorité de vos démarches administratives.

Parmi les nouveaux rendez-vous initiés en 2023, la municipalité a organisé sa première journée citoyenne en octobre dernier. Malgré le temps humide, de nombreux bénévoles ont répondu présents ! Cela me conforte dans l'idée que les martignéens ont compris notre appel à la solidarité pour que notre beau village reste une commune où se tissent des liens autour de la nature et du vivre ensemble.

Sur notre commune, plusieurs chantiers arrivent à échéance ! Les travaux de la rue des Pléiades se termineront au printemps avec la plantation des espaces verts. Les logements sociaux de MAYENNE Habitat et de MÉDUANE Habitat sont en majorité achevés. Une vingtaine de logements du T1 au T4, ayant pour la plupart un accès à un espace clos, vont accueillir de nouveaux locataires.

Le chantier le plus attendu cette année est l'agrandissement du Centre de Santé, les travaux débiteront dans les prochains jours. Un investissement important mais indispensable pour répondre aux déserts médicaux de notre territoire. Je remercie l'action de Mayenne Communauté qui emploie ces professionnels de santé, tous salariés et très investis au sein de cette structure.

Face aux coûts de l'énergie, nous restons vigilants à la consommation

de nos bâtiments municipaux. Pour améliorer le gain énergétique nous avons fait appel à un conseiller, salarié de Mayenne Communauté. Sa mission est d'examiner nos contrats, nos consommations afin d'apporter des solutions pérennes.

Pour réaliser les projets inscrits sur notre feuille de route, la municipalité s'oriente vers plusieurs acquisitions foncières. Certains investissements, à défaut d'accord entre toutes les parties, sont reportés.

En référence aux schémas directeurs concernant nos réseaux souterrains, nous prévoyons d'autres travaux de voirie que nous allons classer par ordre de priorité suivant les urgences.

Nous avons sollicité l'Atelier K architectes pour un aménagement et l'implantation de nouvelles structures sportives autour du complexe Georges MAIGNAN. Nous savons que c'est une attente très forte des associations mais les contraintes ne manquent pas. Le choix de nouveaux équipements se fera dès cette année au gré des opportunités et surtout des subventions allouées.

Enfin je rappelle à tous que notre commune de Martigné-sur-Mayenne ne serait pas ce qu'elle est sans l'investissement quotidien des agents communaux. Je remercie enfin toute l'équipe municipale qui m'entoure et me soutient depuis maintenant 3 ans.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2024. Je vous souhaite de saisir les moindres petits bonheurs que la vie peut vous offrir.

J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de ce nouveau zoom !

Guillaume CARRÉ,
Maire de Martigné-sur-Mayenne



L'ÉCOLE GALILÉE

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES 2023-2024

Projets communs à toute l'école

- Échanges avec la bibliothèque de Martigné-sur-Mayenne.
- Lectures d'histoires aux classes de maternelles par les élèves des classes de primaire.
- Venue d'Alyssa, assistante de langue anglaise, de novembre 2023 à avril 2024.

Projets par classe

Classe Saturne :

- Projet déchets avec Mayenne Communauté (intervention et visite de la déchetterie).
- Visite au musée du château de Mayenne.
- Intervention d'une artiste graphreuse.
- Sortie au Mont-St-Michel.

Classe Terre :

- Correspondance avec une classe de la Bazoge-

Montpinçon et rencontre au Bois du Tay.

Classe Mercure :

- Sortie à Sainte-Suzanne.
- Visite à La Vigie, Mémorial de la Déportation à Mayenne.

Classes Lune et Terre :

- Passage du permis piéton.

Classe Uranus :

- Projet poésie avec l'OCCE.

Classe Pluton :

- Sortie au centre culturel Le Kiosque.

Projets communs à plusieurs classes

Les classes du CP au CM2 :

- Cycle piscine

Classes Terre, Uranus, Pluton, Neptune, Mars et Vénus :

- Classe nature

Les CM2 :

- Cycle « vélo » finalisé par une sortie sur route en mai pour le passage du fanion olympique. 85 écoles participent à ce projet « A vélo vers les jeux », 29 étapes entre le 13 mai et le 02 juillet. L'école Galilée, en association avec la municipalité, a été retenue pour être commune-étape pour être commune-étape « Terre de Jeux ». Le 28 mai 2024, des écoles viendront à Martigné-sur-Mayenne pour transmettre un témoin sous forme de fanion. La cérémonie de passation du fanion se déroulera en

présence du maire et de l'inspecteur de l'Education Nationale. Les enfants qui auront fait le déplacement à vélo pique-niqueront puis participeront à des ateliers divers (olympisme, prévention routière, santé, éducation aux médias).

- Le jeudi 30 mai 2024, les CM2 de l'école Galilée apporteront à vélo le fanion à Châlons-du-Maine.

Les maternelles :

- Projet « défi nature » avec l'OCCE.
- Projet avec l'USEP (engins roulants et randonnée contée au Bois du Tay avec la classe Saturne).
- Sortie au Bois de l'Huisserie.
- Sortie à la base de loisirs de la Rincerie (activités

nature et sportives).

- Rencontre d'athlétisme à Martigné-sur-Mayenne.

Classes Lune, Terre et Uranus :

- Classe découverte à Sillé-le-Guillaume.

Classes Lune et Terre :

- Randonnée à Lassay-les-Châteaux.

Classes Uranus et Jupiter :

- Sortie à la base de loisirs de la Rincerie (escalade et orientation).

- Sortie centre culturel Le Kiosque.

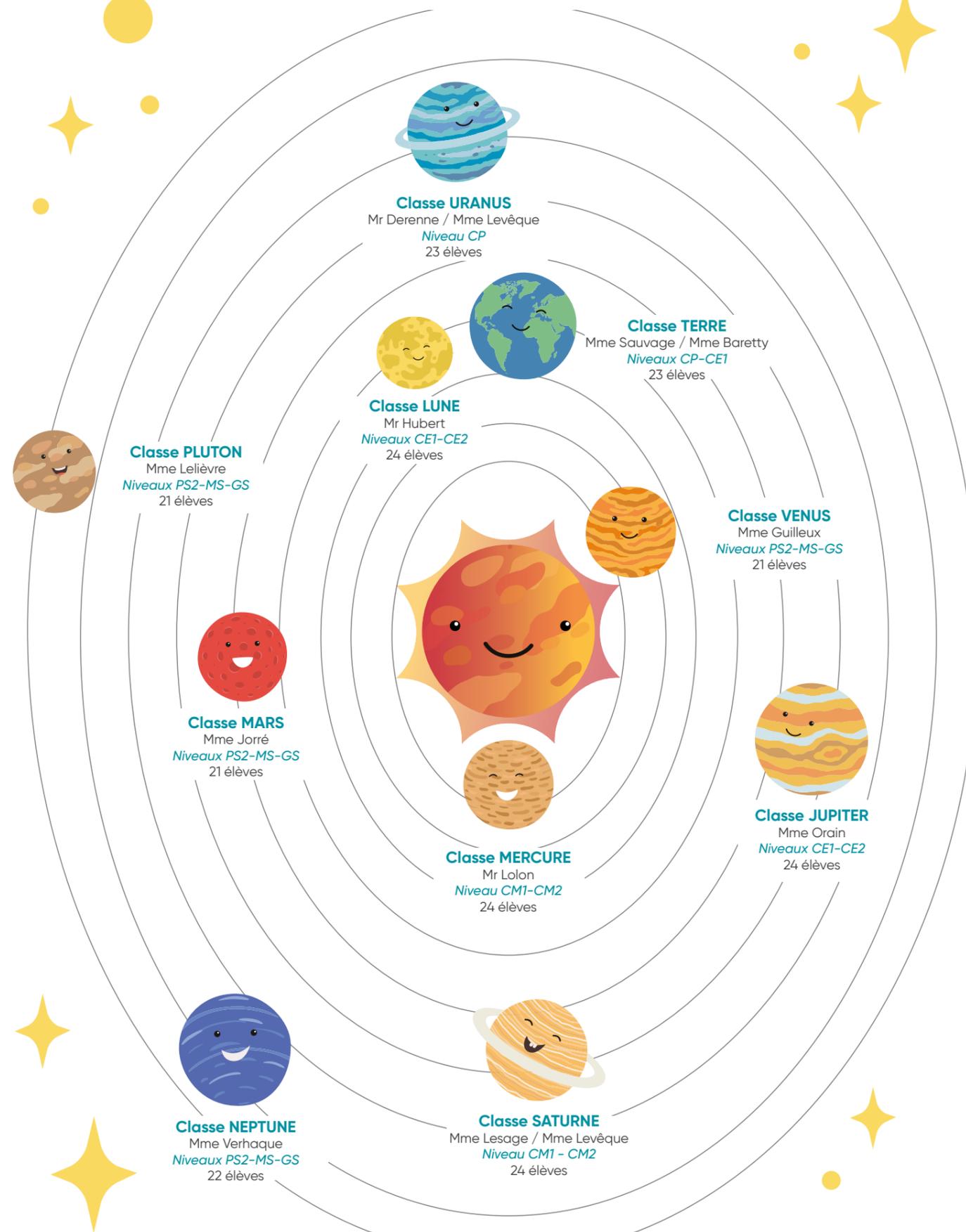
Classes Terre, Jupiter, Mercure et Saturne :

- Pelote basque avec l'USEP.

Classes Mars et Vénus :

- Visite du conservatoire au Grand Nord à Mayenne (initiation aux instruments de musique et à la danse).

L'école accueille 160 familles et 227 élèves !





LE RESTAURANT SCOLAIRE



Laurent PERRET,
responsable restaurant scolaire

26 912 repas servis sur l'année 2023.

45% : participation de la commune par repas

Changement de prestataire pour le restaurant scolaire.

Le contrat avec Océane Restauration est arrivé à son terme en décembre 2023. La municipalité, avec la participation de trois représentants de parents d'élèves, a lancé en octobre 2023 une consultation pour choisir un prestataire en liaison froide. Différentes étapes se sont succédées : appel d'offre et analyse, auditions des prestataires avec la participation d'élus, de représentants de parents d'élèves et d'agents de la restauration scolaire. La commission d'appel d'offre a examiné les dossiers en tenant compte de la partie gustative, de la nature des produits, de la qualité de fabrication,

des approvisionnements directs, des circuits courts, des labels, du temps de production et de livraison, du logiciel à disposition pour les commandes, du service après-vente et de l'aspect financier. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a validé le choix de la commission d'appel d'offre en retenant le prestataire **Convivio** à compter de janvier 2024. Les parents des élèves de l'école Galilée pourront consulter le site de Convivio Clic & Miam pour connaître les informations sur les actualités, les animations, les menus ...



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les enfants ont à leur disposition de nombreux jeux de société et d'expression, jeux d'intérieur et d'extérieur.



Visite des mascottes du Téléthon le lundi 4 décembre pour inviter les enfants à la pyjama party du week-end Téléthon.



L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours des semaines scolaires.

Le soir, après l'école, l'équipe d'animation peut accueillir jusqu'à 75 enfants.



HORAIRE D'OUVERTURE :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 19h00.

LA PAUSE MÉRIDIANNE

L'équipe est composée de 12 agents qui encadrent les enfants répartis sur les 2 services de la pause méridienne.

Depuis septembre 2022, Lucas MASSOT, éducateur sportif, propose sur le temps du midi des activités (jeux de coopération, de lancer, de saut, ...) à une classe une fois par semaine, de la grande section au CM2. Pendant ce temps, les autres enfants ont leur à disposition des jeux, des ballons, des dessins, des craies de trottoir...



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

En juillet 2023, l'accueil de loisirs s'est transformé en camping 6 étoiles. « Le Lagon bleu » a connu un succès avec ses animations riches et variées.

Tous les enfants sont allés à la piscine « La Vague » de Mayenne et ont découvert la rivière la Mayenne à bord du bateau-promenade « La Meduana ».



Les 4/6 ans, le temps d'un mini-camp, ont découvert des activités autour du cinéma Le Vox de Mayenne.

Les 7/11 ans se sont transformés en spéléologues sur le site d'Arboretum et l'ancienne carrière de pierre de chaux à Montsûrs.

L'équipe d'animation, composée de 10 membres, a accueilli une moyenne de 47 enfants par jour.



Les prochaines dates d'ouverture

Vacances d'hiver
du 26 février au
8 mars 2024

Vacances de printemps
du 22 avril au 3 mai
2024

Vacances d'été
du 8 juillet au 2 août et
du 26 au 30 août 2024

Dans le cadre du Service National Universel, une jeune fille effectuera en 2024, une Mission d'Intérêt Général bénévolement et pourra s'investir au sein du centre de loisirs sur plusieurs périodes ainsi que sur d'autres actions.

L'EHPAD VOUS INFORME

“ **Le partage des compétences au profit de la qualité de vie au sein de l'EHPAD.**

De nos jours, l'évolution des mentalités et des situations au travail sont des sujets souvent abordés, notamment dans les médias. Cette problématique existe aussi au sein des EHPAD : tensions au niveau des ressources humaines, fatigue au travail, turn-over, recrutement de personnels motivés, mais parfois non-diplômés, ne connaissant pas le secteur du médico-social. Ces situations

toutes les connaissances rattachées au métier ainsi que tout le savoir-faire nécessaire. Il leur faut acquérir non seulement les noms des résidents accueillis, mais aussi toutes les préférences individuelles et tous les besoins de chaque résident en termes de santé, alimentation, toilette, mobilité, habitudes de vie. C'est une tâche exigeante, parfois insécurisante pour les nouveaux soignants.

La meilleure manière de faciliter l'intégration des profession-



sont non seulement difficiles à vivre pour les professionnels, mais elles peuvent également avoir un impact négatif sur la qualité de la prise en soin et du service.

Confronté à cette problématique, l'EHPAD de Martigné a décidé d'agir. Pour soutenir les soignants, l'axe principal a été de renforcer l'accompagnement des nouveaux professionnels dans la phase d'intégration au sein de notre établissement. En effet, il n'est pas toujours simple d'arriver dans un nouvel établissement : s'intégrer dans une nouvelle équipe et acquérir

nels est de les accompagner et **de les former au moment de l'exercice de leurs missions.** Cet accompagnement nécessite la disponibilité d'un soignant expérimenté. Or, compte tenu de leurs missions quotidiennes, la disponibilité des professionnels confirmés était bien trop limitée.

C'est la raison pour laquelle un membre expérimenté de l'équipe se consacre désormais tout particulièrement à cette nouvelle mission. Accompagnante éducative-sociale et assistante de soins en gériatrie, elle contribue, en complémentarité avec ses collè-

gues, à faciliter l'acquisition du savoir-faire et l'intégration des nouveaux professionnels.

Dès leur arrivée, les nouveaux agents bénéficient de la présence de leur « tutrice » pour mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles au sein de l'établissement. Des temps d'observation permettent de proposer des accompagnements personnalisés et individualisés selon les besoins et les compétences. De plus, les valeurs éthiques et déontologiques sont transmises lors des échanges et concourent à l'amélioration de la qualité de la prise en soin des personnes accueillies. Les nouveaux professionnels sont alors sécurisés dans leurs pratiques et peuvent évoluer dans un contexte plus motivant.

Dans un autre registre, mais apportant également du renfort aux équipes, l'EHPAD a recruté deux jeunes personnes en service civique. Leur mission est d'accompagner les résidents dans le cadre des projets de vie sociale et de faciliter les rencontres. Les deux jeunes femmes soutiennent le travail de l'animatrice et permettent ainsi d'accompagner les résidents sur les temps d'animation individuels et collectifs. Leur présence apporte de la vie et du soutien aux résidents et contribue de manière plus générale, à enrichir la vie au sein de l'établissement.

L'EHPAD continue ainsi à évoluer et à mettre en œuvre de nouveaux projets pour être un lieu de vie attractif et dynamique. ”

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS intervient dans les domaines suivants :

- Examen des demandes d'admission à l'aide sociale.
- Attribution de bons d'aide d'alimentation et de chauffage aux personnes âgées et familles en difficulté.
- Secours exceptionnels : alimentation et chauffage.
- Liens avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et la résidence médicalisée : suivi et gestion du portage des repas aux personnes âgées.
- Subventions accordées.
- Organisation du repas annuel pour les personnes de 70 ans et plus.
- Lien avec l'assistance sociale.
- Force de proposition pour l'attribution des logements sociaux disponibles quand cela est possible.



Livraison du repas de M. et Mme. CRÉTOIS par Patricia LAIR.

Focus sur le portage des repas

Ce service est assuré en partenariat entre le CCAS (par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie) qui gère les demandes, l'ADMR qui effectue le portage et établit la facturation et la Résidence médicalisée qui prépare et conditionne les repas (livraison en liaison chaude avec caloporteurs).

La municipalité est très attachée à ce service qui fonctionne le midi du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés) et qui contribue au maintien à domicile des personnes âgées.

Afin de compenser partiellement les hausses intervenues au niveau de l'alimentation et des salaires, le CCAS a augmenté sa participation financière pour la porter à hauteur de 1,85 € par repas (contre 1,50 € en 2022 et

Le conseil d'administration du CCAS est composé de 9 membres (5 élus et 4 représentants institutionnels) :

Maire
Guillaume CARRE

Adjoint au maire
Jacky CHEVALLIER

Conseiller municipal
Laurent BOURGOIN

Conseillère municipale déléguée
Laure COUTARD

Conseillère municipale déléguée
Christine RAVE

Déléguée communale de l'UDAF
Fabienne GOSSELIN

Délégué communal de la MSA
Michel GOUGEON

Représentante des associations de retraités et personnes âgées
Chantal GOURNAY

Représentant des associations de personnes handicapées
Hervé HEURTEBIZE

1€ en 2021), soit un montant de 6 701 € pour l'année 2023.

Pour mémoire, 3 622 repas ont été distribués en 2022 auprès de 15 bénéficiaires en moyenne sur l'année et une hausse du nombre de repas de 7 à 8 % environ devrait être enregistrée en 2023.

Le repas annuel des aînés a eu lieu **le dimanche 19 novembre** et **131 personnes** ont répondu à l'invitation de la municipalité. Le repas préparé par **Mireille et Didier MAREAU (8 à HUIT)** et **Emmanuelle et Davy ETILLEUX (L'Univers du pain)** a été très apprécié par les convives, ainsi que l'**animation musicale** proposée par **Samuelle et Christophe**.

A noter que pour la première fois, une participation financière de 6 € était demandée.



Merci à Christine qui chaque année décore les tables avec goût et originalité !

Félicitations aux doyens présents :
Mme Juliette BARBÉ (98 ans) et M. Georges LEMONNIER (93 ans).



EN QUELQUES CHIFFRES, L'ADMR DU PAYS DE MAYENNE EN 2022 :



La commune se situe au 2^{ème} rang au niveau de l'activité, derrière la ville de Mayenne, avec 66 personnes ou familles aidées et 5 429 heures d'intervention soit 17 % de l'activité.

Une petite équipe de **10 bénévoles** se charge de la mise en place et du suivi des dossiers, de la gestion du personnel et de la trésorerie, avec l'appui technique et opérationnel de la Fédération ADMR à Laval.

En 2023, la municipalité a versé une subvention de **2 440€** pour soutenir le financement du secrétariat.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h 13h30 - 17h	9h-12h	9h-12h 13h30 - 15h30	9h-12h 13h30 - 17h	9h-12h 13h30 - 16h

Les services proposés :

- **Pour RESTER CHEZ SOI** : aides au lever, au coucher, à la toilette, à la préparation des repas, garde de nuit, entretien du logement, accompagnement (sorties et courses) mais aussi la téléassistance, via le service Filien qui est joignable 24h sur 24 (60 abonnés en 2021).
- **Pour LA MAISON** : ménage, repassage et petits travaux de jardinage et de bricolage.
- **Pour LA FAMILLE** : garde d'enfants, aide pendant ou après une grossesse et soutien familial temporaire (aide aux devoirs par exemple).



Choisir une nouvelle orientation professionnelle qui a du sens, avec l'ADMR, premier réseau d'aide à la personne.

Acteur économique et employeur de proximité, le réseau ADMR recrute des Aides à domicile. Si les métiers de l'aide à la personne réclament une vraie technicité et des savoir-faire spécifiques, les formations « métier » sont facilement accessibles. La variété des missions permet de proposer du travail aux personnes en reconversion professionnelle : avec ou sans formation, avec peu ou pas d'expérience professionnelle. En effet, pour commencer dans le secteur, le plus important est d'avoir le savoir-être adéquat.

Les bonnes conditions sont réunies pour tenter l'aventure de l'aide à la personne :

- Accès facile aux formations
- Perspectives d'évolution
- Un secteur d'activité en croissance et qui répond à un besoin social majeur.
- Priorité au CDI
- Temps et frais de déplacements indemnisés

L'ADMR DU PAYS DE MAYENNE recrute. Vous êtes intéressé ?
Contactez-nous !



CONTACT & INFORMATION
 38 bis Bd du G. Leclerc 53100 Mayenne - Tél. du secrétariat : 02 43 08 07 24
 Mail : paysdemayenne.admr53@orange.fr / www.admr53.fr

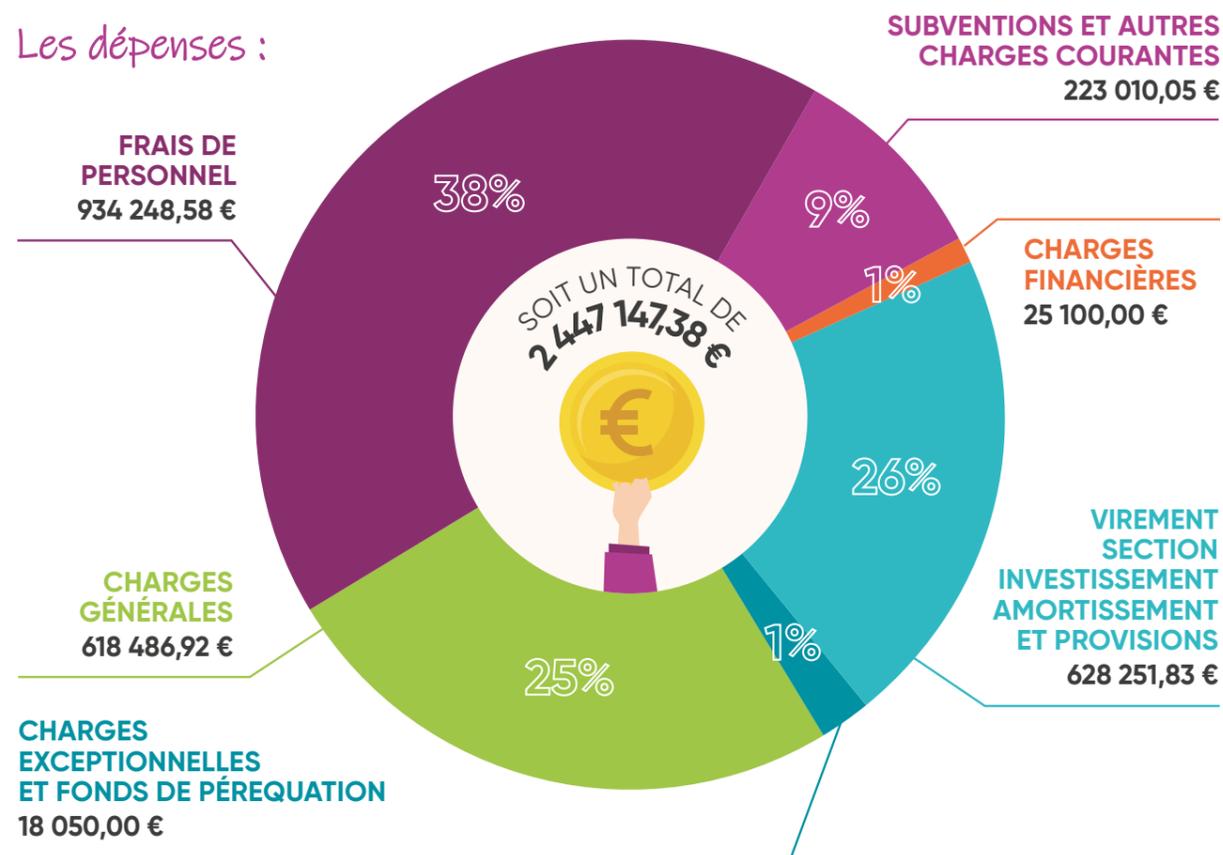


LES FINANCES 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Les dépenses :



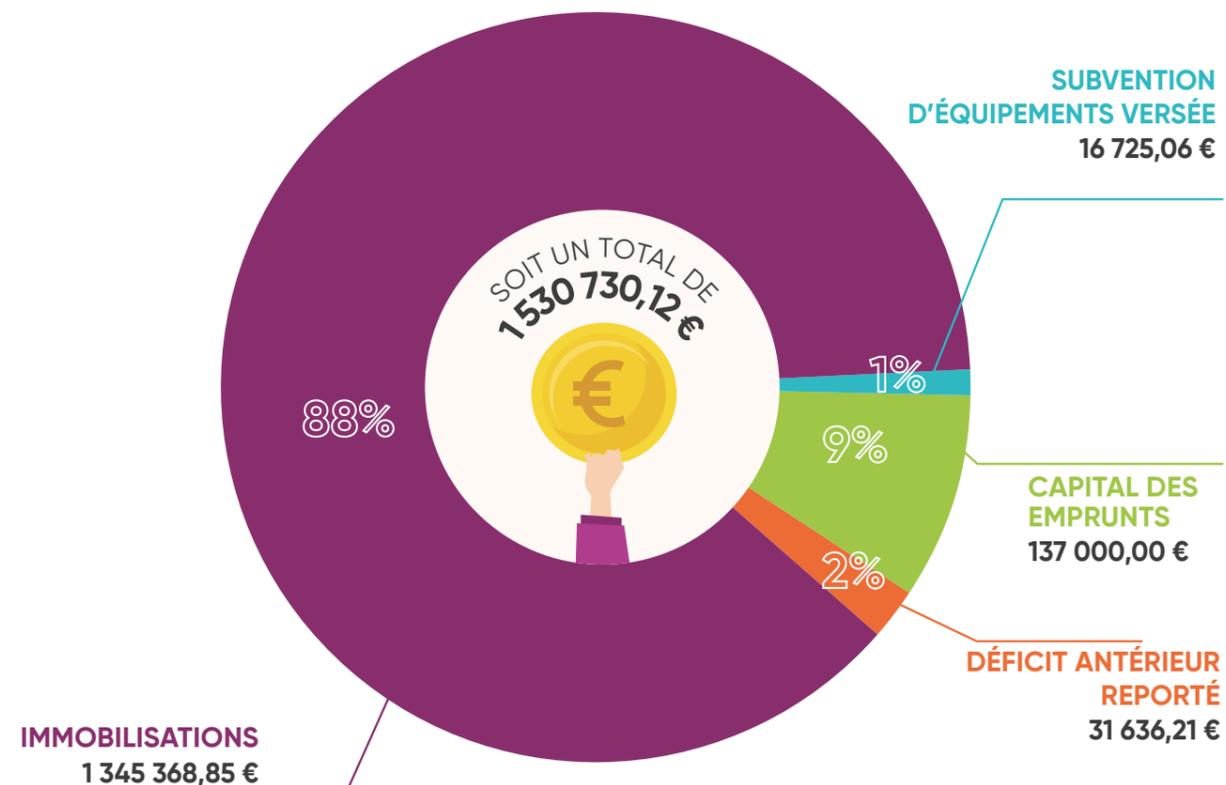
Les recettes :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, etc.

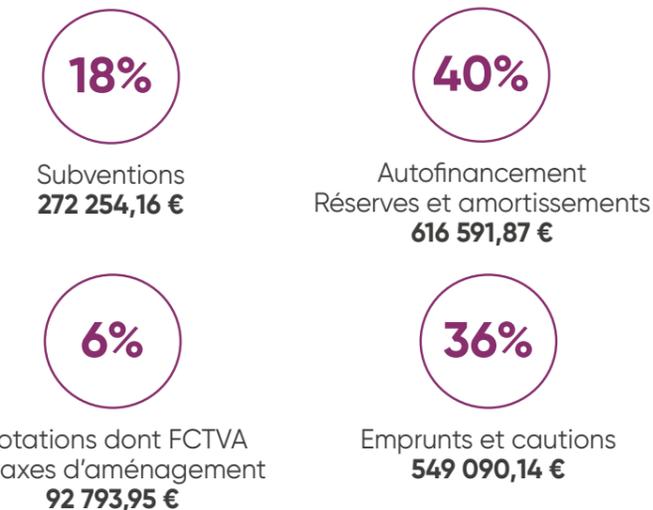
Les dépenses :



Immobilisations :

- École Galilée
- Salle de loisirs et des sports
- Autres bâtiments communaux
- Lotissement «les Pléiades»
- Centre de santé
- Voirie
- Éclairage public
- Cimetière
- Réserves foncières
- Aménagement urbain
- Immobilisations financières
- Frais études complexe sportif
- Autres immobilisations

Les recettes :



BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE DES EAUX

- Investissement : **321 120,35 €**
- Fonctionnement : **466 734,86 €**

SERVICE ASSAINISSEMENT

- Investissement : **160 446,83 €**
- Fonctionnement : **115 753,09 €**

BUDGETS DES LOTISSEMENTS



LOTISSEMENT DE LA GUYARDIÈRE

- Investissement : **246 356,44 €**
- Fonctionnement : **328 348,25 €**

LOTISSEMENT ANTARÈS

- Fonctionnement : **6 010,00 €**

L'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez déposer vos dossiers en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Grâce à cette plateforme, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer et vous pourrez suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

<https://gnau36.operis.fr/mayennecommunaute/gnau/#/>

Les dossiers d'urbanisme ainsi que les pièces complémentaires peuvent être aussi déposés en mairie.

PERMIS DE CONSTRUIRE - DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET CERTIFICATS D'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE						CERTIFICATS D'URBANISME
Année	Pavillons neufs	Agrandissements, réhabilitations et extensions	Bâtiments agricoles	Bâtiments industriels	Total	
2023	4	5	2	0	11	46

DÉCLARATIONS PRÉALABLES			
Année	Garages, préaux, abris de jardin	Extensions maisons, vérandas, piscines, clôtures, ravalements, aménagem. combles	Total
2023	23	26	49

LES TRAVAUX

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2023

SITE DE L'ÉCOLE ET DU CENTRE DE LOISIRS

- La salle Gaïa (bureau de vote à l'école) est maintenant dotée d'un bloc sanitaire qui rend cette salle autonome. L'accès est indépendant des espaces scolaires. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BESCHER HABITAT pour un montant de **2 209,44 € TTC**.
- Une dalle de béton a été réalisée par les agents à l'arrière de l'école pour faciliter l'accès aux classes.



RÉSIDENCE DE LA GUYARDIÈRE

L'inauguration des quatre logements locatifs de Mayenne Habitat s'est déroulée le 13 décembre 2023. Les premiers locataires se sont installés les semaines suivantes.

Le contexte économique ne favorise pas la vente des quatre dernières parcelles du lotissement communal. Pour mémoire, la vente est possible aux investisseurs. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez plus de renseignements



SITE DU COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF

- Les travaux de rénovation de couverture en «panneaux sandwich» ont été réalisés au deuxième semestre 2023 par l'entreprise CHEVALLIER Patrice pour un montant de **190 349,75 € TTC.**
- L'éclairage par la SMEC pour un montant de **21 518,32 € TTC.**

Depuis le début des travaux en 2021, l'ensemble de la rénovation du complexe culturel et sportif (salle des loisirs, salle de réunion, salle de musique, club house et salle des sports) d'un montant total de 778 340, 28 € est arrivé à son terme fin décembre 2023.

Les travaux de la salle des loisirs et de la salle des sports ont été subventionnés à hauteur de 200 693,81 € par l'État (DETR) et le conseil départemental (Plan de relance et contrat de territoire volet EPCI Mayenne Communauté).

Club House :

L'isolation, l'éclairage, le remplacement des dalles du plafond et les travaux de peinture ont été réalisés par les agents et l'entreprise EGLM a posé 2 radiateurs.

Total
EGLM
17 224,75 €
TTC



Vestiaires :

Les radiateurs ont été positionnés sous plafond. Ce choix, validé par la municipalité, a permis de libérer l'espace et créer des places supplémentaires. Les bancs ont été rallongés par les agents.

Toutes les salles du complexe culturel et sportif ont été dotées d'éclairage leds, une économie non négligeable en terme de KWatts consommés afin de maîtriser la dépense énergétique.



Cuisine salle de loisirs :

Les feux gaz ont été remplacés par quatre plaques électriques installées par FCPL pour un montant de **14 458 € TTC.** Quelques équipements comme une armoire réfrigérée, une échelle porte-plateaux et un chariot ont été également acquis chez FCPL pour un montant de **10 082,40 € TTC.**

Total
24 540,40 €
TTC



Pour mémoire ces travaux résorbent les problèmes d'infiltration, améliorent l'éclairage naturel et l'isolation de la salle. Les gouttières PVC ont été remplacées par des gouttières zinc.

La pose de panneaux photovoltaïques, souhaitée à l'origine du projet, a été écartée par le bureau d'études BET CHAUMONT. Les travaux ont été réalisés sur la structure existante. La pose de panneaux demandait un redimensionnement du projet avec un coût hors budget. La municipalité a néanmoins cette thématique à l'esprit.

CENTRE DE SANTÉ

Le permis de construire du site a été délivré le 28 septembre 2023. L'appel d'offres pour la réhabilitation et l'extension du centre de santé a été lancé mi-novembre avec l'appui d'Adeline MARCADET, architecte de Martigné-sur-Mayenne, de Mohamed BENLARECH maître d'œuvre en bâtiment et de Guillaume DECRESSAC, concepteur paysagiste. 13 lots ont été identifiés pour permettre à des PME de candidater.

La fin des travaux est prévue courant de l'été 2024.

Pendant la phase de travaux, une partie du centre de santé sera transférée dans des bâtiments modulaires installés sur le parking, à l'arrière de la mairie, toujours accessible aux voitures et aux piétons.

Les entreprises retenues pour le marché de réhabilitation et d'extension du Centre de Santé :

- Terrassement - Démolition : EUROVIA
- Maçonnerie - Ravalement : DURET-SABIN
- Couverture - Charpente : AG RENOV
- Menuiseries extérieures : NOVALU
- Menuiseries intérieures : NOVALU
- Cloisons sèches : JARRY
- Électricité - VMC : LGP
- Plomberie : LGP
- Chauffage - Climatisation : LGP
- Peinture : FRETIGNE
- Sols souples : FRETIGNE
- Aménagement paysager - Voirie : EUROVIA



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi APER du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables impose aux collectivités d'identifier des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de productions d'énergies renouvelables (EnR).

Un bureau d'études a été recruté par Mayenne Communauté afin d'aider les 33 collectivités à cartographier sur chacune des communes, des zones propices au développement des EnR au regard des enjeux territoriaux.

Pour plus de renseignements :

<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Energie-et-Climat/Energies-renouvelables/Zones-d-acceleration-des-EnR>



LOTISSEMENT DES PLÉIADES

L'entreprise STPO a procédé à l'enfouissement des réseaux et aux travaux de voirie, enrobés, trottoirs et pose de bordures pour un montant de **291 693,70 € TTC**. Les aménagements paysagers seront effectués en fin d'hiver par les agents.



L'ÎLOT DE LA FONTAINE SAINT GEORGES

La livraison des 16 logements sociaux de la résidence de la Fontaine Saint Georges est prévue le 5 février 2024.

Pour rappel : pour bénéficier d'un logement social, vous devez obligatoirement être inscrits sur la plateforme des bailleurs sociaux, Mayenne Habitat, Méduane Habitat et Podeliha.



Les noms des impasses de cet îlot ont été approuvés en conseil municipal : **impasse du Lavoir** qui rejoint la rue du Port et **impasse de la Loge** qui rejoint la rue de la Fontaine Saint-Georges.

Les cellules commerciales, de 50 à 100 m², sont à louer ou à vendre selon les porteurs de projets. Renseignements en mairie de Martigné-sur-Mayenne.

LA FRETTE

Le marché d'extension et de renouvellement du réseau d'eau potable et de suppression entre les réservoirs de la Frette et le Plantis, lancé en juin 2023, a été attribué au groupement EUROVIA ATLANTIQUE/FELJAS et MASSON. Les travaux ont débuté **début octobre** et sont toujours en cours. Ces travaux visent à améliorer la pression d'eau et la gestion de la distribution d'eau potable.

Les travaux se poursuivent en 2024 avec la mise aux normes des réservoirs de la Frette et la construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter différents équipements.

Des crédits sont affectés tous les ans pour l'entretien du réseau d'eau communal en lien avec le plan du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

La municipalité a profité de ces travaux pour implanter deux nouveaux poteaux incendie sur la commune.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Le règlement du service de l'eau potable de la commune de Martigné-sur-Mayenne est disponible sur le site internet dans la rubrique « Services ». Il est également disponible en mairie sur demande.

Ce règlement définit les obligations mutuelles de la commune et de l'abonné au service.

Vous retrouverez en complément les tarifs

en vigueur pour l'eau et l'assainissement ainsi que les tarifs d'installation de branchement « eau potable ».

RAPPEL IMPORTANT :

Vous emménagez ou vous déménagez : pensez à venir en mairie, muni de votre relevé de compteur, pour l'ouverture ou la fermeture de votre contrat EAU.



LA VOIRIE

Chaque année, la commune réalise des travaux de point à temps sur les routes communales. En 2023 l'équivalent de 8 tonnes, soit un montant de **9 120 € TTC**, a été utilisé pour l'entretien des voiries communales, notamment route de Corçu, aux Marcherues, route de l'Aubinière, à Courmondron, rue d'Orion et place de l'église.

L'entreprise STAM est intervenue pour l'élagage des voies communales pour un montant de **8 745,11 € TTC** et l'entreprise FORÊT pour les chemins pédestres pour un montant de **762,11 € TTC**. L'intervention concernant les chemins pédestres s'est effectuée en 2 temps. En effet, les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités.

Dénomination de rues

Afin de faciliter les livraisons ou renseigner les usagers, deux nommages ont été validés en conseil municipal :

- **Rue des Sports** pour la rue qui relie la route de la Bazouge-des-Alleux et la route de Châlons-du-Maine.
- **Impasse du Ruboire** qui permet l'accès aux logements sociaux du lotissement de la Guyardière.



Signalétique

Des plaques métalliques réalisées par R3G, pour un montant de **2 537,16 € TTC**, ont été positionnées à l'entrée des salles pour une meilleure identification. Divers panneaux de signalisation et de rues ont été installés pour un montant de **15 131,66 € TTC** (MAVASA).

PROJETS 2024

Suite à l'augmentation du nombre de crémations, la commune de Martigné-sur-Mayenne a réaménagé l'espace cinéraire et va acquérir de **nouveaux columbariums**.



Nicolas Meiss de l'Atelier K Architectes de Changé a été sollicité pour une étude

globale sur l'aménagement du site aux abords du complexe sportif jusqu'aux abords du jardin de la résidence médicalisée, ceci afin de réfléchir au développement de nouvelles structures sportives.

Le Maire invite les administrés à une réunion publique fixée le 6 février 2024 à 19h, pour présenter le résultat de l'étude relative à l'aménagement du plan d'eau de Martigné-sur-Mayenne, en tenant compte des impacts économiques et écologiques. Cette étude, prise en charge par le SyBAMA

a été menée par le bureau SERAMA. Il appartiendra ensuite au conseil municipal de prendre une décision sur le type d'aménagement.

Une réflexion est en cours sur le devenir des sapins qui longent la RD 962 (au 1^{er} janvier 2024). Une réunion d'information a été organisée avec les riverains de la rue d'Orion, le 4 octobre 2023 puis la commission voirie s'est déplacée sur site le 25 novembre pour appréhender au mieux ce dossier.

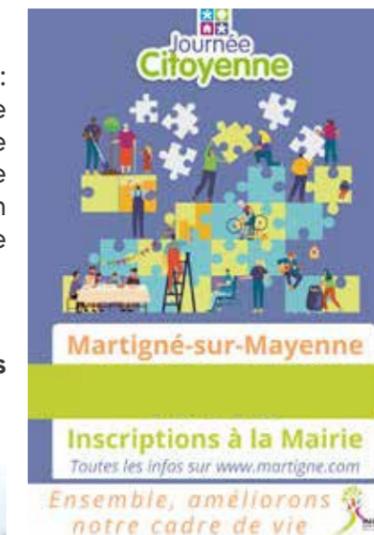
JOURNÉE CITOYENNE

MERCI !

Notre première Journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de tous. Nous tenons à remercier les 47 participants pour leur engagement et leur bonne humeur qui restent le gage de réussite de la journée. Nous avons ainsi pu mener à bien tous les ateliers prévus.

Les ateliers réalisés : plantations à l'Osier, parterre à la salle des loisirs, nettoyage et aménagement de la stèle de Courmondron, entretien du cimetière, préparation de l'espace vert des Pléiades.

Rendez-vous pour de nouvelles journées en 2024 !



Se divertir Retour en images !



Escales au bord de l'eau



Marathon des Ecluses



Journées Européennes du Patrimoine





LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 11^{ème} forum des associations a eu lieu le samedi 9 septembre 2023 avec la présence de 16 associations de Martigné-sur-Mayenne. Ce moment de rencontres entre les associations reste important afin d'échanger sur différents sujets relatifs à chaque organisation. Il permet aux habitants de renouveler leurs inscriptions ou de découvrir les activités proposées sur la commune.

Le prochain forum se déroulera le samedi 7 septembre 2024 dans la salle des sports.

La municipalité a installé un nouveau panneau d'affichage sur le parking de la salle des loisirs (côté salle de musique) afin de regrouper les affiches au même endroit et qu'elles ne soient plus collées sur les différentes portes des salles.

Merci aux habitants qui se sont déplacés en nombre et aux bénévoles présents lors de cette journée.



La commission communication vous accompagne dans la diffusion de vos manifestations via le panneau d'affichage électronique et l'application CityAll.
Contact : martignecomunication@gmail.com

SACÉ MARTIGNÉ TÉLÉTHON

Martigné « Muscle son Téléthon » a eu lieu les 8 et 9 Décembre à la salle de Loisirs.

Une « Pyjama Party » gratuite pour les grands et les petits le vendredi soir, le samedi Rando Quad, Randonnée Pédestre puis de nombreuses animations tout le week-end.

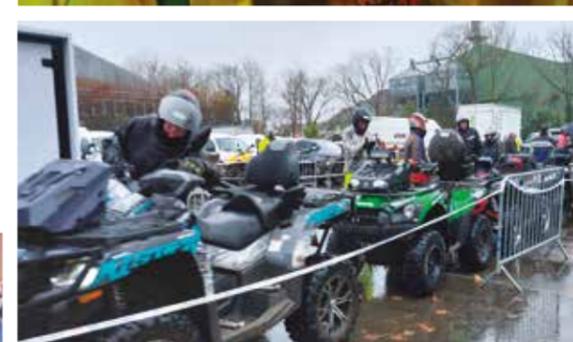
“ C'est avec une immense fierté que notre association a clôturé cette merveilleuse année 2023 avec une somme de 8 500 € reversée à l'AFM Téléthon Mayenne - 53.

Deux magnifiques événements à Martigné-sur-Mayenne : la soirée Moules-Frites et ce beau week-end TÉLÉTHON qui ont été une belle réussite grâce à vous tous participants, bénévoles, ainsi que les conseils municipaux de Martigné-sur-Mayenne et Sacé.

Merci de votre soutien, on compte sur vous pour faire connaître cette belle cause qui mobilise notre équipe. **MERCI.**

On vous donne rendez-vous en octobre 2024 pour notre soirée Moules-Frites puis le 6 & 7 décembre 2024 pour notre week-end TÉLÉTHON à Martigné-sur-Mayenne.

Au nom de toute l'équipe TÉLÉTHON nous vous souhaitons une très belle année 2024. ”



Prochains rendez-vous
Octobre 2024, soirée moules-frites & 6/7 Décembre pour le Téléthon

CONTACT & INFORMATION :
Mylène GASTÉ - sacemartignetelethon@gmail.com

L'Association pour le Don de Sang Bénévole est composée de 20 bénévoles de Martigné-sur-Mayenne, La Bazouge-des-Alleux, Châlons-du-Maine, Sacé et Commer.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !



QUEL ÂGE ?

« tu peux donner de 18 ans à la veille de tes 71 ans »

La jeune génération répond présente ! Aux collectes de Martigné-sur-Mayenne, un donneur sur trois a moins de 34 ans.

HOMME ? FEMME ?

« Un homme peut donner jusqu'à 6 fois par an, une femme 4 fois »

Bravo Mesdames ! 53,6% des donneurs étaient des donneuses

DOMICILIÉ À ?

« Tu peux donner où tu veux, près de chez toi, en vacances, à ton travail, en déplacement »

Sur une période de 3 ans, 467 donneurs différents sont venus donner lors d'une collecte à Martigné.

Les missions ?

- Promouvoir au quotidien le don de sang bénévole
 - Recruter de nouveaux donneurs
- Participer à l'organisation et l'accueil des collectes

L'Assemblée Générale a eu lieu le 2 mars 2023 à Martigné-sur-Mayenne. Le profil du donneur de sang au travers de quelques chiffres issus des collectes de Martigné-sur-Mayenne :

Provenances majoritaires des donneurs	% des donneurs	Taux de Générosité
Martigné	49%	12%
Châlons	10%	9.4%
Commer	8.8%	6.3%
La Bazouge	8.8%	9%
Sacé	5.9%	9.9%

Le taux de générosité est de **4 % au niveau national**, ceux des donneurs de Martigné **3 fois plus élevé** (c'est le % de personnes donnant leur sang parmi la population en âge de le faire).

Les donateurs de nos 5 communes sont **GÉNÉREUX !**



La marche pour le Don du Sang Bénévole et les 10 ans de l'ADSB53470 ont eu lieu le 4 juin 2023.

En ROUGE et BLANC, dans le thème ! L'association a fêté ses 10 ans en fanfare avec la Banda Suzanne. 200 marcheurs ont participé à la traditionnelle randonnée le matin puis 250 repas ont été servis en musique. Autre moment fort de la journée : le passage des motards « qui ont du cœur » et récoltent les promesses de dons de sang, de moelle ou d'organe.



Zoom sur... Le calendrier 2024



Les Collectes :
20 février • 18 avril • 18 juin • 20 août • 17 octobre • 20 décembre

Toutes les collectes ont lieu à la Salle des Loisirs de Martigné-sur-Mayenne **de 15h30 à 19h00.**

Vendredi 16 février, assemblée générale à 20h à Châlons-du-Maine

Dimanche 2 juin, marche annuelle pour le Don de Sang à Châlons-du-Maine

Nouveauté : fini les bouteilles d'eau en plastique ! L'ADSB vous proposera des verres d'eau

Composition du bureau
Président
Bernard ROUSSEAU

Vice-présidente
Sylvie GAUTIER

Vice-président
Dominique CURELY

Secrétaire
Nadège CHESNEAU-LEMARIE

Secrétaire adjointe
Elodie VANNIER

Trésorière
Murielle VACHER

Trésorier adjoint
Jérôme GIBIER

CONTACT & INFORMATION : Président : M. Bernard ROUSSEAU
Tél : 06 27 13 79 48 / adsb53470@gmail.com / Facebook : ADSB53470

BASKET CLUB

Le Basket Club de Martigné compte à ce jour 121 licenciés, soit 30 de plus que l'année passée grâce notamment au retour de 2 équipes seniors féminines (le club a retrouvé un nombre d'adhérents équivalent d'avant COVID).

Toujours regroupé en CTC (Coopération Territoriale de Club) avec les clubs de Mayenne, Ambrières-les-Vallées et le Horps, des niveaux de compétitions adaptés sont proposés à tous les licenciés (de la catégorie mini basket à la catégorie loisirs).

Sur le plan sportif, félicitations aux U13 Masculins qui ont fini vice-champion régional 2022-2023, couronnant ainsi une belle saison.



En plus des engagements en championnats, les licenciés participent à différents tournois tout au long de l'année (comme les tournois d'Halloween, de Noël, des Ch'tis Basketteurs, des Mille Pattes, Loisirs... etc.)

Pour encadrer au mieux les rencontres, des formations d'arbitrage et de tenue de la table de marque sont organisées. Le 30 octobre dernier, un groupe de 28 jeunes a participé à une formation à l'arbitrage. Il leur a été proposé lors de cette journée une animation de découverte à la pratique du «basket fauteuil» ainsi que l'apprentissage et la mise en pratique de quelques-unes des règles spécifiques à ce sport. Le club remercie le comité handisport et l'USEP pour le prêt des fauteuils.

«La professionnalisation de nos structures devient une nécessité devant les contraintes imposées par les instances fédérales, mais également pour palier à la baisse du bénévolat, que nous regrettons.»

Nous sommes continuellement à la recherche de sponsors et de bénévoles alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour financer les activités, l'année 2023 a été ponctuée par différents évènements :

- Concours de belote
- Tournoi familial
- Concours de pétanque
- Vide grenier

Pour l'année 2024, les dates à retenir sont :

- **Concours de belote** : vendredi 2 février
- **Tournoi familial** : samedi 8 juin
- **Assemblée générale** : vendredi 21 juin
- **Concours de pétanque** : samedi 22 juin
- **Vide grenier** : dimanche 1^{er} septembre

CONTACT & INFORMATION - martigne@basketmayenne.com
<https://bcmartigne.kalisport.com> ou sur notre page Facebook.

TENNIS CLUB

Le club de Tennis compte 27 licenciés dont 15 jeunes. Les entraînements sont encadrés par Julien LEFEUVRE (Président) et Cédric GOURNAY (Trésorier).

CHAMPIONNATS ET ANIMATIONS

Cette saison, le club compte 3 équipes seniors et 2 équipes jeunes dont une équipe garçon 13/14 ans et une équipe féminine 15/18 ans.

Les licenciés ont reçu de nouveaux sweats pour représenter le club lors des compétitions.



CONTACT & INFORMATION
Julien LEFEUVRE - Tél : 06 84 22 04 72
Mail : tenniscubmartigne53@gmail.com

MARTIGNÉ BAD CLUB

L'association « Martigné Bad Club » compte cette année 34 licenciés de tout âge (de 19 à 64 ans), 16 femmes et 18 hommes presque la parité. Les entraînements ont lieu les lundis et mercredis soirs de 20h30 à 23h00 et ce toute l'année sans interruption. Les vendredis soirs 20h30 à 23h00 sont réservés à la compétition puisque cette année trois équipes mixtes sont engagées en divisions 2, 3 et 4, ce qui permet à chacune et à chacun de jouer à son niveau.

En 2024 pour la troisième fois la fête du bad est organisée le vendredi 5 juillet en fin d'après midi et en soirée. Ceux qui le souhaitent pourront s'initier à ce sport seul ou en famille.

Venez nombreux !

CONTACT & INFORMATION
Christian JOHAN / Tél. 06 67 68 08 24

Les créneaux d'entraînements

2 cours le lundi soir de 17h30 à 19h30 avec Julien LEFEUVRE.

2 cours le mercredi soir de 18h30 à 20h30 avec Cédric GOURNAY.

Entraînement libre adulte le lundi soir de 19h30 à 20h30 et le jeudi soir à partir de 20h30

2 cours le samedi matin de 9h00 à 11h30 avec Cédric GOURNAY.

Journée découverte
Mercredi
5 juillet 2024



MARTIGNÉ RUNNING

L'association rassemble tous ceux que la course à pied intéresse sous toutes ses formes. De la course sur route, au trail, en passant par la marche ou le triathlon sous des formats compétition ou loisir, **il y en a pour tous les goûts !**

Plusieurs groupes de runners de tout niveau arpentent nos chemins toute la semaine dont un créneau le mercredi en fin d'après midi avec une grosse délégation de la section féminine (mais pas que). Un rassemblement est également organisé le dimanche matin à 10h, avec départ du parking de la salle de sport.

Chaque année, les bénévoles de l'association organisent **la Kangoucourse avec la fameuse poche gourmande**. Les enfants et les plus grands ont apprécié l'ambiance de l'événement le samedi en fin d'après midi.

A noter sur vos agendas la



prochaine date : **le 20 avril 2024 pour venir en profiter !**

Toute l'année, Martigné Running organise des événements qui rythment la vie de l'association : **la chandeleur, la St Patrick, les traditionnels vins chauds de l'hiver**, et prend part à une course événement en France ou à l'étranger (en 2023, séjour sur les pentes du Sancy). En 2024, l'association innove et propose deux nouvelles

animations : un laser run en septembre et un nettoyage de printemps (un « runmassage » de trop nombreux déchets sur nos routes).

Si vous souhaitez ouvrir votre cercle de connaissances sur Martigné, avoir des conseils pour débiter ou progresser en course à pied ou simplement courir à plusieurs, il y aura forcément une formule qui vous conviendra.



CONTACT & INFORMATION

www.martignerunning.fr / martignerunning@gmail.com

MARTIGNÉ HANDBALL

C'EST QUOI ?

Un sport collectif pour décompresser !

C'EST QUAND ?

Le mercredi soir à 20h30 à la salle de Moulay.
(match 1 semaine sur 2)

C'EST QUI ?

Des gars et des filles de tout âge (à partir de 17 ans) !

Un bon moyen de se défouler dans une bonne ambiance !!



CONTACT & INFORMATION - Charline SAUDRAIS : Tél. 06 74 58 34 94

GYMNASTIQUE

Les cours du **jeudi matin pour les seniors** ont lieu à la **salle de réunion de 10h à 11h**. **35** adhérents sont inscrits et les cours sont assurés par la coach Pauline DOITTÉE.

Les cours du **jeudi soir** ont lieu à **19h30** avec une trentaine de participantes. Les cours sont assurés par Marion JACCOT qui anime également le cours de zumba. Elle propose des activités variées, adaptées selon les capacités de chacune, sur le renforcement musculaire et le cardio.



CONTACT & INFORMATION

Cours du mardi soir : Alexandra BLIN - alexandra.blin.pro@gmail.com
Cours du jeudi matin : Danielle HERRIER - marcel.dany.h@orange.fr

LES MAY'ZELLES 53 OU UN PROJET SOLIDAIRE

Dès le début de l'aventure, les May'zelles 53 ont voulu ce défi solidaire. Au-delà de la course, nos trois martignéennes, Séverine Berthomé, Caroline Duval, Fabienne Gosselin, ont mis en lumière la lutte contre le cancer pendant plusieurs mois dans notre commune. Leur volonté a été d'embarquer toute notre communauté dans leur sillage : proches, voisins, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, médecins / infirmiers, pharmaciens mais aussi les associations de la commune, comme les élus municipaux.

Nos trois coéquipières avaient envie de montrer la force du collectif, celle qui guéri, qui transcende la maladie et offre de l'espoir aux familles. Cette aspiration, ancrée en chacune d'elles, a pour but de rappeler que nous sommes tous concernés et que nous pouvons tous contribuer au bien-être des malades du cancer.

En 2023, l'Institut national du cancer (INC) a recensé 433 160 nouveaux cas et a dénombré, tristement, 157 400 décès en France. Le cancer reste une cause nationale. A l'horizon 2030, la nouvelle stratégie décennale de l'institut national ambitionne de diminuer la part de

deux tiers à un tiers des patients souffrant de séquelles cinq ans après le diagnostic. Qu'en est-il des séquelles psychologiques, du retour à la vie normale, d'une reprise d'activité professionnelle ou d'une vie sociale – notamment pour tous ces chanceux à qui la vie sourit à nouveau – ? Par exemple, ce trek dans le désert marocain est la preuve que « croquer la vie à pleines dents » est la meilleure façon de vivre une aventure humaine à trois et de s'entraider pour avancer.

Caroline, Séverine et Fabienne ont trouvé là, le moyen de raconter le cancer autrement sous une image positive. Elles ont embarqué dans leur tête, d'autres femmes, actuellement en traitements, accompagnées par PARENTHÈSE 53 ou les MAY'ROSES. Les coéquipières ont marché avec elles par procuration, là-bas, dans les dunes du Sahara. Ensemble, ces femmes – ici et à Erfoud – dégagent la même énergie : combativité, volonté, optimisme, chaleur (punaise, qu'est-ce qu'ils brûlent ces rayons comme le soleil de là-bas). Chacune d'entre elles a affronté : la fatigue, la répétition des journées, la soif, le silence. Pourtant,

elles ont été animées d'une même envie, celle d'arriver au bout du chemin. À l'image de toutes ces femmes qui se sont dépassées pendant la maladie, l'émotion est débordante incommensurable. Elles l'ont fait !

Aujourd'hui, les May'Zelles 53, par leur action, sont heureuses d'avoir réussi à collecter des fonds suffisants pour reverser un don de 3000 € à l'association PARENTHÈSE 53 (LAVAL) et de 1000 € à l'association May'Roses (MAYENNE). Ces aides permettront de financer des soins de confort auprès des malades du cancer et de soulager les effets des traitements. Nos trois martignéennes espèrent également que leur périple donnera des étoiles dans les yeux des malades et leur donnera envie d'aller au bout de leurs rêves quels qu'il soient.



DANSE MODERN'JAZZ

Le gala « Alors danse ! » a été un véritable succès. Près de 500 personnes sont venues applaudir les danseurs sur les deux jours de représentations, ce qui a valu beaucoup de demandes de réinscriptions et de nouvelles inscriptions.

A noter que les enfants sont accueillis à partir de 4 ans révolus en date du 31 août.



Gala danse Modern'Jazz
Samedi 15
et dimanche
16 juin 2024



Pour la saison 2023/2024, les cours ont dû être réorganisés, en créant un nouveau groupe « Découverte », pour pouvoir accueillir les enfants de 6 à 8 ans qui n'avaient jamais fait de danse. Les cours sont répartis sur deux jours, le lundi et le mercredi.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 8 septembre 2023,

A la suite de l'assemblée générale, le nouveau bureau est constitué de 18 membres.

Composition du bureau :

Présidente **Mireille MAREAU**

Vice-Présidente **Lilou DAVRE**

Secrétaire **Vanessa LOISEAU-CHAUDET**

Vice-Secrétaire **Hélène LEROUX**

Trésorière **Marie-Claude DUVAL**

Vice-Trésorière **Aurore GUYARD**

Le lundi :

Eveil 1 : 17h30 à 18h15 (13 élèves)

Découverte : 18h15 à 19h15 (9 élèves)

Adultes : 19h30 à 21h00 (16 élèves)

Le mercredi :

Eveil 2 : 13h45 à 14h30 (14 élèves)

Initiation : 14h30 à 15h30 (14 élèves)

Débutant : 15h30 à 16h30 (16 élèves)

Inter 1 : 16h30 à 17h45 (14 élèves)

Inter 2 : 18h15 à 19h30 (14 élèves)

Avancé : 19h30 à 21h00 (12 élèves)

Soit un effectif de **122 élèves** de 4 à 53 ans.



COUNTRY DANCE MARTIGNÉ

Le 18 février 2023, COUNTRY DANCE MARTIGNE, à l'occasion de ses 10 ans, a organisé une journée country avec Lilly West et plus de 200 danseurs sont venus de tout l'ouest.



Convivialité et solidarité sont les caractéristiques de la dance country. Vous vous ferez vite de nouveaux amis, rire et détente garantis.

L'association compte une cinquantaine de danseurs répartis en 3 niveaux. Les cours sont animés par **Simone MESLAY** et ont lieu à la salle des **loisirs de Martigné-sur-Mayenne**.

Les groupes :

- **Novice :** le lundi cours de 19H00 – 20H15
- **Intermédiaire :** le lundi de 20H15 – 21H30
- **Débutant :** le mardi de 19H00 – 20H15



Les manifestations de COUNTRY DANCE MARTIGNE : 2 bals annuels en février et en novembre et démo de danse autour de Martigné-sur-Mayenne

Composition du bureau

Président
Norbert BESIAU

Vice-président
Thierry DELPECH

Trésorière
Stéphanie MOUETAUX

Trésorière adjointe
Sylvie LEROUGE

Secrétaire
Marie-Claude DUVAL

Secrétaire adjointe
Martine HUARD

CONTACT & INFORMATION - modernjazz.martigne@gmail.com - téléphone : 06 03 62 03 62 par sms

CONTACT & INFORMATION - cdm martigne53@gmail.com
06 89 26 03 57 - <https://sites.google.com/view/cdm martigne/accueil>

L'ASM

Après un maintien général des équipes dans leur division respective pour la saison 2022/2023, l'ASM redémarre **une nouvelle saison avec 220 licenciés.**

L'équipe A évolue en R3 (ligue Pays de la Loire), **l'équipe B en D2**, **l'équipe C en D4** et **l'équipe vétérans dans le championnat qui lui est dédié.**

Charly LEBLANC est le nouveau responsable du pôle séniors.

Le pôle jeunes (de 5 ans à 18 ans) représente 50% de nos effectifs. Les éducateurs organisent les entraînements hebdomadaires et des stages pendant les vacances scolaires.



« Merci à tous nos bénévoles qui contribuent au fonctionnement du club ainsi qu'à nos différents partenaires. »



Le club a été récompensé pour le challenge national PEF lors de l'assemblée générale de la Ligue des Pays de la Loire : un bon d'achat de 400 euros. Deux actions sont à l'origine

de cette récompense : un petit déjeuner équilibré organisé lors d'un stage et la collecte de déchets sur la commune de Martigné-sur-Mayenne.



Pour ceux qui souhaitent supporter les petits verts, chaque semaine le planning des matchs est affiché au dos du panneau qui se situe sur le parking de la salle des loisirs.

Le bureau a accueilli de nouveaux membres lors de son assemblée générale en juin.

Bienvenue à **Margaux TAFFOREAU, Maëva CLAVREUL, Caroline DUVAL** et **Anthony RAGUENEAU**.
Nouveau trésorier : **Thierry HOUDAYER**.



CONTACT & INFORMATION

Denis Paillard : Tél. 06 07 75 59 93 - Laurent Massot : Tél. 06 19 02 43 01 / massotlaurent@orange.fr

L'AS SACÉ MARTIGNÉ TENNIS DE TABLE



Le club compte aujourd'hui 40 licenciés, dont la moitié d'enfants :

- **4 équipes séniors de 6 joueurs** (M2, M3, M4, M5)
- **3 équipes de 3 jeunes** (D3, D4 et D5)

Cette année, l'entraîneur diplômé Vincent CAHOREAU dirige deux groupes d'une quinzaine d'enfants.



LES ENTRAÎNEMENTS

- **Jeunes** : Le mercredi de 17h30 à 18h30 (1^{er} groupe) et de 18h30 à 20h00 (2^{ème} groupe). Un deuxième créneau est disponible pour les jeunes le jeudi de 18h30 à 20h00.
- **Séniors** : Le mercredi et jeudi de 20h00 à 21h30. Cette année, le club ouvre les entraînements dirigés aux séniors qui le souhaitent.

« Nous vous attendons pour venir essayer, venez comme vous êtes ! »



Zoom sur... La fête de l'automne

Cette année, **la septième édition de la Fête de l'Automne a été un grand succès.** Elle s'est déroulée le dimanche 8 octobre 2023 : vente de jus de pomme (via MouviPress), vente de citrouilles/courges, initiation au tennis de table, vide-jardin, marché, ... Ainsi l'association remercie les bénévoles pour leur investissement dans cet événement ainsi que le comité de tennis de table pour le prêt des équipements extérieurs.



CONTACT & INFORMATION - Stéphane HOUDOU : 06 37 17 36 51
Kévin LELIEVRE : 06 32 58 77 89 / assacemartigne@outlook.fr

RÉCRÉATION

L'association propose différentes activités.

YOGA

25 participants, séance le mardi de 20h30 à 21h30, salle Gaïa à l'école.

CARDIO DANSE

35 participantes, séance le jeudi de 20h30 à 21h30, salle des loisirs.

Si vous avez des idées de nouvelles activités, n'hésitez pas à contacter les responsables.



CUISINE

50 participants répartis en 2 groupes à 17h15 à 20h15. 7 cours d'octobre à mai sont organisés.

CENOLOGIE

18 participants (inscription possible sur liste d'attente)

CONTACT & INFORMATION

Annick GRISON : 07 81 34 11 73 / Marie-Christine COQUIN : 06 32 76 06 96
Marie-Thérèse COUTARD : 06 80 65 27 34 / Annette BESNARD : 06 72 39 07 18

LES MARMOUZETS

L'Ehpad de Martigné-sur-Mayenne a invité les enfants des Marmouzets ainsi que leurs assistantes maternelles pour une rencontre intergénérationnelle le 16 juin 2023.

Les enfants ont offert une rose aux résidents rencontrés. Les agents et les résidents ont chanté et distribué des sachets de bonbons de leur fabrication. Le petit groupe d'enfants, en retour, a chanté des comptines.

Cette matinée fut riche en rencontres.



Pascal PERTRON a animé deux spectacles en avril et en décembre pour Noël.

Pour clore la saison en juin, Les Marmouzets sont allés au parc animalier de l'Arche Desnoé à Saint-Berthevin.



Les Marmouzets sont une organisation d'assistantes maternelles



LA BIBLIOTHÈQUE

LA BRADERIE

La braderie est maintenant un rendez vous incontournable pour les amateurs de lecture.

Samedi 23 septembre 2023 :

- 129 personnes sont passées sur le site de la braderie
- 32 enfants et 21 adultes ont assisté à la séance jeune public
- 586 documents vendus (livres, BD, magazines...)

Pour information, 263 adhérents fréquentent très régulièrement la bibliothèque.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine, le samedi 28 septembre 2024.



LES HISTOIRES SE FONT LA MALLE À LA HALTE FLUVIALE



Le 13 juillet dernier, 70 personnes se sont déplacées à Montgiroux pour des histoires animées. Il faisait beau et c'était trop chouette pour commencer les vacances d'été !

Les dates à retenir

« Chaud dedans », le spectacle de Magali GRÉGOIRE le 24 janvier à 10h30 à Martigné-sur-Mayenne, salle Gaïa (école Galilée)

Nouveau spectacle pour le duo Magali GRÉGOIRE et Vincent RUCHE. A destination des 0-3 ans, voire des bébés pas encore nés !

Séances lecture avec Magali RAGUENEAU les samedis à 10h00 :
20 janvier / 17 février /
13 avril / 5 mai / 22 juin

Réservation obligatoire au 02.43.11.19.81

ANIMATION DE NOËL



LA GAULE MONTGIROISE

Au 30 novembre 2023, l'association constate une légère baisse des cartes vendues.

La Gaule Montgiroise a procédé à différents alevinages :

- **8 000 petites truitelles dans le Montguyon, affluent de l'Anxure.**
- **truites adultes, uniquement en blanche suite à un problème intervenu chez le naisseur pour les truites fario.**

Deux lâchers de truites, d'un poids total de 260 kg, ont également été réalisés.

La pêche de la frayère a été effectuée en mai avec un résultat plutôt décevant : pour 10 000

œufs déposés, seulement 575 petits brochetons ont été répartis dans les différents biefs de la société de pêche.

Pour 2024, l'association souhaite procéder aux alevinages habituels. Il est également prévu la réfection de la passerelle de la Troullière à Saint-Germain-d'Anxure, et quelques aménagements à la frayère.

La Gaule Montgiroise remercie toutes les personnes soutenant leur société : adhérents, dépositaires et bénévoles.

CONTACT & INFORMATION - Stéphane GENOUEL - Tél. 06 14 51 00 83

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de participer au financement des sorties pédagogiques de l'école.

Ceci est possible grâce à l'implication des membres actifs soutenus ponctuellement par les bénévoles.



“ Le record des inscriptions et du service du repas sur le thème burger pour la fête de l'école en juin dernier est un challenge que nous avons réussi ! Merci aux membres et aux bénévoles de leur présence. ” **La contribution de tous au service des enfants !**

CONTACT & INFORMATION - ape.martigne@hotmail.fr

Composition du bureau

Co-président
Mehdi LENGLET

Co-présidente
Amélie NEAU

Vice-présidente
Estelle LEFOULON

Trésorière
Caroline FOURREAU

Secrétaire
Cindy HUAULME

Vice-secrétaire
Nadège NGUYEN

Manifestations à venir

Théâtre :
samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024

Soirée de printemps :
samedi 23 mars 2024

Fête de l'école :
dimanche 30 juin 2024

LE COMITÉ DES FÊTES

L'association est composée d'une trentaine de membres et de quelques bénévoles qui donnent de leur temps et mettent tout en œuvre, toute leur énergie pour une bonne organisation lors des différentes manifestations. Animer socialement la commune pour le bien-être des habitants en se retrouvant simplement le temps d'une manifestation.

Retour sur l'année 2023

Le Comité des Fêtes a proposé :

- Trois lâchers de truites au printemps pour le bonheur des pêcheurs.
- La chasse aux œufs de Pâques pour le plaisir des enfants.
- La traditionnelle fête communale en avril pour réunir les habitants.
- Participation des bénévoles à la fête des 30 ans de la CUMA de Martigné-sur-Mayenne en juin.
- Le repas-concert du 15 juillet pour la fête nationale avec son magnifique feu d'artifice qui a ravi une foule importante.
- Les illuminations de Noël le 25 novembre pour apporter de la gaieté dans la froideur de l'hiver et terminer l'année en beauté.

“ Nous espérons que vous avez toutes et tous apprécié, petits comme plus grands, la soirée des illuminations de Noël 2023. C'est toujours un bonheur de partager cette soirée avec vous et de voir un brin de magie dans les yeux de nos enfants. ”

L'équipe CDF souhaiterait également organiser une sortie moto en 2024. Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Stéphane DENAIS (06 14 49 23 79 / den512@free.fr).



Les rendez-vous 2024

- Chasse aux œufs : 31 mars
- Fête communale : 21 avril
- Fête nationale : 13 juillet

L'association du Comité des Fêtes de Martigné-sur-Mayenne, à l'occasion de cette nouvelle année, souhaite vous adresser ses meilleurs vœux pour 2024.



L'équipe a toujours besoin de volontaires. N'hésitez pas à la contacter via la page **FACEBOOK «CDFdemartigne/mayenne»** ou sur **INSTAGRAM «cdf_martigne_sur_mayenne_53470»** pour rejoindre une équipe dynamique, pleine de ressources qui a à cœur d'apporter de la joie et d'animer la commune.

CONTACT & INFORMATION - cdf.martignesurmayenne@gmail.com

L'ACCUEIL DES PLAISANCIERS À MONTGIROUX

L'association, forte de son équipe d'une vingtaine de bénévoles et de ses 3 salariées **Annick, Evelyne et Michèle, assure :**

- L'éclusement des bateaux à l'écluse de Bas Lambert.
- L'accueil des plaisanciers, randonneurs, cyclistes, cavaliers, touristes de passage sur le site et met à disposition des tables de pique-nique, un abri en cas de pluie, des sanitaires et douches et des jeux pour enfants.

Cette année cinq manifestations ont animé le site :

- 7 juin concert de Duo Ferdinand.
- 11 juin Escales au bord de l'eau avec Mémé les Watts organisées par le CPIE.
- 13 juillet matinée « Contes » organisée par le réseau lecture de Mayenne Communauté.
- 29 juillet fête de l'association avec les concerts de David LUKA, Tom RENGORF et Jérémy GROLLIER.

- 24 septembre départ du semi-marathon et passage du marathon des écluses.

Quelques dates à retenir pour 2024 :

- 1^{er} mai ouverture de la halte fluviale.
- 27 juillet fête de la halte avec Mary-Lou et ses musiciens.
- 7 septembre concert de Mr Steve.
- 29 septembre départ du semi-marathon, passage du marathon des écluses et fermeture de la halte fluviale.

« Merci à vous tous d'être présents. Merci aux bénévoles qui participent à l'entretien du site pour qu'il soit le plus accueillant possible ! »



CONTACT & INFORMATION
Alain BIHANNIC - alainbihannic@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié compte 184 adhérents en 2023.

Comme les années passées, les activités et manifestations habituelles ont été reconduites en 2023 :

- Le jeudi : boules et cartes.
- Un mardi sur deux : marche encadrée par 4 bénévoles, ce qui permet de faire 3 groupes de marcheurs de niveaux différents.
- 2 barbecues en juin et septembre.
- 2 repas en février et octobre.
- En mars, concours de belote entre adhérents : 36 équipes ont participé.
- En juin, 2 sorties étaient organisées :
 - Journée « rando pique-nique » à St Cénéri-le Gérei au cœur des Alpes Mancelles.

- Journée à St Caradec (22) pour le spectacle « Marie Guerzaille à la ferme » ; superbe journée dans la simplicité, la convivialité et le rire avec la famille Guerzaille.

En 2023 :

- Le 13 novembre, 46 personnes ont assisté à une réunion « **Recyclage du code de la route** » et l'après-midi 34 personnes ont fait des ateliers « **simulateur 4 roues motorisé** » et « **réactionmètre** ».
- Le 7 décembre, visite **des villages illuminés de l'Orne** avec dîner à la Michaudière.
- Le 14 décembre, **bûche de Noël pour clore l'année 2023.**



Les gagnants du concours de belote Jean Duval et Marie-Té Mézange



CONTACT & INFORMATION
Chantal GOURNAY - 06 36 13 24 68

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS – AFN – ACPG



La commémoration de l'armistice et d'hommage à tous les morts pour la France s'est déroulée le dimanche 12 novembre à 11 heures 30 devant le monument aux morts en présence de Guillaume CARRE, maire de Martigné-sur-Mayenne accompagné de membres du conseil municipal, d'Antoine VALPREMIT, maire de Sacé, de Sylvie BONNIN adjudante-chef de la brigade de gendarmerie et des anciens combattants d'AFN et des OPEX.

Après la mise en place des porte-drapeaux, la cérémonie a commencé par la sonnerie «au drapeau» tandis que

Joseph PELLIER, président des anciens combattants d'AFN, hissait le pavillon tricolore en compagnie d'un enfant.

Puis Guillaume CARRE, a lu le message du ministre des Armées. Ensuite le traditionnel dépôt de gerbe et la sonnerie aux morts étaient suivis d'une vibrante marseillaise.

Après l'hommage aux morts, la cérémonie s'est poursuivie par la remise, par le maire, de la médaille d'honneur des porte-drapeaux à **Daniel LELIEVRE** pour ses 50 ans de fidélité à cette fonction.

Né le 6 août 1938 à Martigné, il a été appelé au service militaire le 3 septembre 1958



et après ses classes au 2ème régiment de Hussards à Orléans, il a servi en opérations en Algérie dans le secteur de Bouira de décembre 1958 au 15 janvier 1961. Dès la création de l'amicale des anciens combattants d'AFN de Martigné-sur-Mayenne en 1972, il a pris les fonctions de porte-drapeau qu'il a assurées avec dévouement et conviction pendant 50 années. Il a aujourd'hui confié la mission à son petit-fils Clément LELIEVRE qui désormais porte le drapeau lors des cérémonies.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants se sont retrouvés à la salle du patronage pour partager dans la convivialité le verre de l'amitié.



Retrouvez toutes les coordonnées des associations sur www.martigne.com dans la rubrique **ASSOCIATIONS!**

Envie de vous investir ?
Pour faire perdurer le dynamisme associatif local, devenez bénévole !

État civil DÉMOGRAPHIE DE L'ANNÉE 2023

Diffusion avec autorisation préalable.

15 naissances

Le 20 janvier	Apolline LAROCHE	17, résidence du Verger
Le 29 janvier	Léonie LAIGRE	37, résidence de l'Osier
Le 27 février	Soline REUZÉ SAUVAGE	La Maison Rouge
Le 14 avril	Erneste LANCELIN	2, la Gaudinière
Le 17 avril	Brooke FOLLET	19, résidence des Gandonnières
Le 21 avril	Gabriel LEFOULON	La Maison Neuve des Essarts
Le 14 mai	Elyssa OSMANAJ	1, résidence des Rochettes
Le 26 mai	Alba DAVAILLON	10, rue de l'Aubépine
Le 18 juin	Liam ALFONSO	8, rue de l'Aubépine
Le 6 juillet	Margot CARRÉ	La Rouerie
Le 24 août	Malo COLLET	12, rue de l'Aubépine
Le 29 septembre	Milo LELIÈVRE	11, résidence de la Guyardière
Le 10 novembre	Enora VOITON	3, résidence du Clos Livet
Le 27 novembre	Zoé DOLCE FORGET	1Ter, rue Spica
Le 7 décembre	Lyam JAMES	24, rue Vénus



3 mariages

Le 27 mai	M. CHERPI David et Mme BROCHARD Sonia
Le 27 mai	M. WIZEN Vincent et Mme MERCIER Marie
Le 24 juin	M. RONNÉ Sylvain et Mme FOUILLET Pauline



23 décès et transcriptions

Le 13 janvier 2023	Mme PALICOT Raymonde	Résidence Médicalisée
Le 10 janvier	M. PETTIER Louis	2, résidence du Clos Livet
Le 21 janvier	Mme GAUTIER Georgette	Résidence Médicalisée
Le 20 février	M. LEROY Raoul	Résidence Médicalisée
Le 20 mars	M. PETTIER Léon	5, rue Sirius
Le 1 ^{er} avril	Mme BESSIÈRE Denise	Résidence Médicalisée
Le 19 mai	Mme LERICHE Irène	Résidence Médicalisée
Le 19 juin	Mme LOGEAS Solange	Résidence Médicalisée
Le 23 juillet	M. HUGAIN Daniel	32, résidence des Gandonnières
Le 26 juillet	Mme BERGERE Marcelle	Résidence Médicalisée
Le 11 août	Mme FAROUAULT Jeanne	Résidence Médicalisée
Le 13 août	Mme DUJARRIER Agnès	1, résidence du Clos Pommier
Le 27 août	M. PETTIER Didier	21, résidence des Rochettes
Le 17 octobre	Mme RIVET Paule	Résidence Médicalisée
Le 19 octobre	Mme HUGAIN Adèle	9, résidence du Clos Livet
Le 21 octobre	M. GALLERY René	3, rue Belatrix
Le 27 octobre	M. GANDAIS Louis	Résidence Médicalisée
Le 12 novembre	Mme BIGNON Suzanne	Résidence Médicalisée
Le 16 novembre	Mme FOUBERT Alice	Résidence Médicalisée
Le 17 novembre	Mme LION Denise	Résidence Médicalisée
Le 21 novembre	Mme CORNU Jacqueline	Résidence Médicalisée
Le 3 décembre	M. DUROY André	Résidence Médicalisée
Le 8 décembre	Mme PELLIER Andrée	Le Désert





ANIM' TON ÉTÉ

Une envie de passer le BAFA, un besoin d'informations sur les alternatives au job avant 18 ans?

L'Info Jeunes Mayenne Communauté lance «Anim' ton été» le 10 février 2024, de 10h à 13h dans les locaux des Possibles, à Mayenne. Les directeurs d'accueil de loisirs animeront un job dating, des organismes de formations seront présents et des propositions pour animer ton été.



CONTACT & INFORMATION
Téléphone - Info Jeunes : 06.78.29.73.99
E-mail : pj@lespossibles.org

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT (HTH)

Logement pour les 15-30 ans : l'HTH est peut être la solution.

Depuis septembre 2023, l'association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ) a lancé une nouvelle solution d'hébergement temporaire chez l'habitant. Cette initiative permet aux 15-30 ans de profiter de nuits chez l'habitant à un tarif avantageux. Ce dispositif est présent sur le territoire de Mayenne Communauté et l'association recherche des hébergeurs.

Du côté de l'hébergeur

Une chambre inoccupée chez vous ? Bénéficiez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivez une expérience enrichissante ! L'association fait concorder des profils d'hébergeurs et d'hébergés. C'est une réponse de courte, moyenne ou longue durée qui peut répondre aux besoins des jeunes.



Du côté de l'hébergé

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ? Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

L'association peut trouver un hébergement en 24 à 48h si besoin. L'hébergeur doit seulement fournir ses draps. Le tout pour 15 € à 17 € la nuit ou dans la limite de 270 € à 290 € par mois.

L'Hébergement Temporaire chez l'habitant est un dispositif rassurant pour tous, parents, jeunes et hébergeurs. Cela peut concerner des étudiants, des stagiaires ou salariés.

CONTACT & INFORMATION

ADLJ - 104 rue du pont de Mayenne - 53 000 Laval - hth@adlj.org - Tél. : 02 43 69 57 57 / 07 69 17 09 21

TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

A compter du 1^{er} janvier 2024, la loi relative à la Transition Écologique pour la Croissance Verte (dite «AGEC») impose le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de la population.

Pour les particuliers, la responsabilité de trier leurs biodéchets est désormais instaurée, de manière similaire au tri des emballages ou des piles. Une fois séparés des déchets courants, les biodéchets devront être valorisés. C'est là que le processus diffère de la collecte traditionnelle, car contrairement aux piles, par exemple, les biodéchets ont la possibilité d'être traités sur place grâce au compostage. Pour accompagner les particuliers dans leur valorisation, la collectivité vous conseille afin de trouver une solution adaptée !

Le compostage :

- Particuliers disposant d'un espace vert : le compostage en tas, en andain, de surface, ou composteur en palettes fait maison.
- Composteur «classique» : possibilité de s'inscrire sur



une liste d'attente auprès du service déchets de Mayenne Communauté afin de bénéficier de la mise à disposition d'un composteur. Pas d'espace vert ? : compostage collectif, composteurs de balcon, bokashi, lombricompostage.

Pour les professionnels, plusieurs solutions existent, soit en proximité via le compostage sur place (mais soumis à des règles et normes en fonction de leur activité), soit via une

collecte par des prestataires. Il existe trois prestataires de collecte mayennais qui exercent sur notre territoire : les Pieds sur Terre (collecte sur tout le territoire de Mayenne Communauté et traitement via compostage sur une plateforme locale), Alternatri (collecte dans un rayon de 30km autour de Laval et traitement via méthanisation), EVA (plateforme de compostage pouvant accueillir les biodéchets, collecte en cours de réflexion).

CONTACT & INFORMATION
Service prévention déchets Mayenne Communauté
prevention.dechets@mayennecommunaute.fr - Tél. 02.43.30.21.34

PARC ÉOLIEN

Les travaux du Parc éolien de La Lande ont débuté à l'automne, sur la RD 508 (route de Commer)

3 éoliennes seront implantées, une à Martigné-sur-Mayenne et deux à Commer.





L'HEDONISME : LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PLAISIR



Stéphanie HOUDUSSE, 45 ans, diplômée en cuisine et pâtisserie et avant tout passionnée, vous propose de régaler vos pupilles et vos papilles avec ses créations sucrées et salées.

Elle travaille à son domicile, uniquement sur commande.

Découvrez sa carte de pâtisseries et de cocktails dînatoires salés et sucrés pour les particuliers et les entreprises. La carte sera régulièrement changée en fonction des saisons et de son inspiration.



CONTACT & INFORMATION

4 impasse du Tennis - Tél. 07.82.23.47.18 E-mail : lhedonismebysh@laposte.net
<https://lhedonisme.fr/> Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

CABINET SOINS ET BIENVEILLANCE



Hélène JAMES - Domitille GESLIN - Katia COURSELLE

Installée depuis le 1^{er} janvier 2013 à Martigné-sur-Mayenne, Domitille GESLIN quitte le cabinet d'infirmières à domicile pour d'autres horizons.

A partir du 1^{er} janvier 2024, elle sera remplacée par Hélène JAMES qui travaillait à l'Ehpad de Martigné-sur-Mayenne. Elle va devenir la nouvelle associée de Katia COURSELLE.

CONTACT & INFORMATION
 2 rue Fontaine St Georges
 Tél. 02 43 02 50 23

MAY'DIET : DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE ET NATUROPATHE



May'DIET

Aujourd'hui, elle reçoit sur rendez-vous (un mercredi sur deux) au cabinet d'Adeline Triguel, pédicure-podologue. Cette activité complète celle qu'elle réalise au cabinet

Diplômée en diététique depuis 10 ans et formée en naturopathie depuis 1 an. Daisy PINÇON a commencé sa carrière en milieu hospitalier (EHPAD, service de soins de suite et réadaptation, maternité) pour finalement travailler près de 8 ans au sein d'un centre de rééquilibrage alimentaire sur Laval et Bonchamps-les-Laval.

paramédical de Changé le reste de la semaine. Elle propose également de la téléconsultation et des ateliers auprès d'entreprises, d'écoles, d'associations ou encore de résidences seniors. Daisy PINÇON adhère au Réseau Diabète et Surpoids 53 qui propose un parcours d'éducation thérapeutique pour les diabétiques et les personnes touchées par le surpoids ou l'obésité.

Elle partage l'enseigne May' Diet avec Mounia CHLIAH, diététicienne.

A travers leur domaine d'activité de conseil en nutrition et en hygiène de vie, elles souhaitent répondre aux besoins de la population mayennaise en matière de prévention santé ou d'accompagnement dans le cadre de pathologies chroniques ou aiguës.



CONTACT & INFORMATION

Adresse : 2 bis rue Véga - Rendez-vous au 07 49 36 69 60 ou sur Doctolib
www.maydiet.fr - Instagram @may.diet53

PRELV'AIR



L'entreprise GUITTIER CONSTRUCTION crée PRELV'AIR.

Laurie GUITTIER, ouvre un laboratoire de prélèvement d'air pour mesurer l'empoussièremment des travaux de désamiantage et déplombage.



CONTACT & INFORMATION - Laurie GUITTIER

Tél. 06 04 06 49 47 - E-mail : guittier-construction@orange.fr

RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Chaque français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire, auprès de sa mairie, pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Sans ces démarches, il ne peut pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

LE FRELON ASIATIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le frelon asiatique à pattes jaunes, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.



À la différence du nid du frelon européen, l'entrée du nid du frelon asiatique est latérale.

En mars/avril la reine fondatrice construit un nid à quelques mètres de hauteur. En mai/juin, elle migre vers des lieux plus élevés pour y construire un nouveau nid beaucoup plus important entre 40 et 80 cm de diamètre.



Vous souhaitez avoir plus d'information sur la lutte contre frelon asiatique, contactez Robert PAUCHARD - Tél. 02 43 53 53 54 - E-mail : robert.pauchard@laposte.net

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Créneaux d'accueil en mairie :

Lundi : 9h-13h
Mercredi : 9h-13h
14h-18h
Vendredi : 9h-13h



Avant de vous rendre en mairie, il est fortement conseillé de faire une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

La prise de rendez-vous se fait ensuite sur le site de la mairie : <https://www.martigne.com/pratiques/cartes-d-identite-et-passeports.html>

Lors du rendez-vous en mairie merci de venir avec :

- Pré-demande non signée
- Photo de moins de 6 mois non découpée
- Justificatif de domicile de moins de 1 an (même si adresse vérifiée lors de la pré-demande) (en l'absence de justificatif au nom du demandeur majeur, l'hébergeant doit fournir une attestation d'hébergement, sa pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 1 an)
- Une pièce d'identité

Les remises des titres se font sans rendez-vous. Merci de privilégier les lundi et vendredi après-midi, jeudi matin et mercredi après 16h.



LES SERVICES TERRITORIAUX

Mairie	Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Ouvert le jeudi de 9h00 à 12h00 et fermé l'après-midi. Fermé le mardi.	5 place de l'Église	02 43 02 50 34
La Poste	Horaires sur www.laposte.fr	2 rue Spica	36 31 (numéro non surtaxé)
Gendarmerie		40 rue Vénus	02 43 02 50 02
Déchetterie	Ouvert le lundi, mercredi et samedi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.	Rue Béatrix	06 31 47 13 96



LES SERVICES JEUNESSE

Ecole maternelle et primaire Galilée		ce.0530767w@ac-nantes.fr	02 43 02 57 06
Restaurant scolaire	5 rue Véga	restaurant.scolaire@martigne.com	02 43 02 54 46
Accueil de Loisirs et Périscolaire		alsh@martigne.com	02 43 26 30 25
Bibliothèque		biblio.martigne@paysdemayenne.fr	02 43 26 06 58



LES SERVICES DE SANTÉ

Centre de santé	Mme GROFF	2 rue Fontaine St Georges	02 52 46 07 00
Cabinet de soins infirmiers	Mme JAMES Mme COURSELLE	2 rue Fontaine St Georges	02 43 02 50 23
Cabinet de soins infirmiers	Mme JOLLY et Mme FAVRIS	4 place de l'Église	02 43 64 92 34
Cabinet de kinésithérapie	Mr TASSIOT et Mr EVEN	46 rue de Vénus	02 43 26 38 52
Cabinet d'orthophonie	Mme LEBRETON-HAY	Impasse Antarès	02 43 69 94 28
Cabinet d'ostéopathie	Mr BOURCIER et Mr CHINIARD	2 bis rue Véga	07 82 45 80 93
Podologue	Mme TRIGUEL	2 bis rue Véga	09 81 99 89 56
Pharmacie	Mme PANTIN	3 place de l'Église	02 43 02 53 67
Résidence médicalisée	« La Douceur de Vivre »	2 rue Spica	02 43 02 50 24
Ostéopathe animalier	Mme PILON	2 bis rue Spica	06 76 51 47 97



LES TARIFS COMMUNAUX 2023/2024

RESTAURANT SCOLAIRE

La commune propose 7 tarifs répartis selon le quotient familial. Retrouvez tous les tarifs sur le site de la commune : www.martigne.com

4,27 € (tarif D) Enfant résidant à Martigné	3,67 € À partir du 3 ^{ème} enfant résidant à Martigné
5,50 € (tarif D) Enfant résidant à la Bazouge-des-Allieux*	5,90 € (tarif D) Enfant résidant hors commune

* Participation de la commune de la Bazouge 0,40 €/enfant

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE Abonnement Consommation avril 2022 à mars 2023 45,00 € HT Consommation de 0 à 6000 m ³ (hors taxes FDAE et Agence de l'eau) 1,21 € HT	ASSAINISSEMENT Abonnement Consommation avril 2022 à mars 2023 40,00 € HT Redevance (hors taxe Agence de l'eau) 1,10 € HT
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Par m³ pour un abonné raccordé au réseau d'assainissement

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE - TARIFS 2023/2024*

Habitants Martigné-sur-Mayenne

	TARIF A QF 0 À 299	TARIF B QF 300 À 599	TARIF C QF 600 À 899	TARIF D QF 900 À 1199
Accueil de Loisirs - Petites vacances et mercredis				
1/2 journée	3,57 €	3,68 €	3,78 €	3,89 €
De 18h à 19h	1,20 €	1,26 €	1,31 €	1,36 €
Périscolaire				
Matin	1,26 €	1,31 €	1,37 €	1,42 €
Soir 16h30 à 17h30	1,00 €	1,05 €	1,10 €	1,15 €
Soir 17h30 à 18h30	0,68 €	0,74 €	0,79 €	0,84 €
Soir 18h30 à 19h	0,42 €	0,47 €	0,53 €	0,58 €
Pénalité de retard	Par 1/4 d'heure après 19h - 5,00 €			

Habitants hors-commune

	TARIF A QF 0 À 299	TARIF B QF 300 À 599	TARIF C QF 600 À 899	TARIF D QF 900 À 1199
Accueil de Loisirs - Petites vacances et mercredis				
1/2 journée	6,46 €	6,51 €	6,56 €	6,66 €
De 18h à 19h	1,26 €	1,31 €	1,37 €	1,47 €
Périscolaire				
Matin	1,52 €	1,58 €	1,63 €	1,68 €
Soir 16h30 à 17h30	1,21 €	1,26 €	1,31 €	1,36 €
Soir 17h30 à 18h30	0,95 €	1,00 €	1,05 €	1,10 €
Soir 18h30 à 19h	0,52 €	0,58 €	0,63 €	0,68 €
Pénalité de retard	Par 1/4 d'heure après 19h - 5,00 €			

* La commune propose 7 tarifs répartis selon le quotient familial. Retrouvez tous les tarifs sur le site de la commune : www.martigne.com

CIMETIÈRE

CONCESSIONS
 Durée 15 ans : 115 €
 Durée 30 ans : 150 €

COLUMBARIUM AVEC CONCESSION 30 ANS :
 Modèle Prestige : 1 050 € • Modèle Galibier : 840 €
 Modèle Cavurne : 735 € • Plaque Jardin du souvenir : 57,75 €



LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2024

LOCATION DE LA SALLE DE LOISIRS - TARIFS 2024 400 personnes assises

	SALLE		SALLE ET CUISINE	
	Martigné	Hors-commune	Martigné	Hors-commune
Soirée publique, privée, mariage	306 €	582 €	404 €	728 €
Bals (dimanches et jours fériés)	262 €	499 €	360 €	645 €
Bals, réunions, AG (semaine)	218 €	416 €	317 €	562 €
Forfait week-end	/	/	590 €	1123 €
Vaisselle	Couverts, verres et assiettes : 0,30 € / personne			
Sono et vidéoprojecteur	60 €	80 €	60 €	80 €

LOCATION DE LA SALLE DE RÉUNION - TARIFS 2024 100 personnes assises

	SALLE	SALLE ET CUISINE (cuisine de la salle de loisirs si disponible)
Soirée publique, privée, mariage : de 13h le samedi à 9h le dimanche	164 €	262 €
Soirée publique, privée, mariage : de 18h le samedi à 9h le dimanche	131 €	239 €
Bals, repas : de 9h à 20h le dimanche et jours fériés	147 €	246 €
Bals, réunions, AG, vin d'honneur : de 9h à 18h en semaine	126 €	224 €
Forfait week-end : de 13h le samedi à 20h le dimanche	218 €	317 €

LOCATION DE LA SALLE DE MUSIQUE - TARIFS 2024 35 personnes assises

	SALLE	SALLE ET CUISINE (cuisine de la salle de loisirs si disponible)
Soirée publique, privée, mariage : de 8h le samedi à 9h le dimanche	109 €	207 €
Repas : de 8h à 20h le dimanche et jours fériés	98 €	197 €
Réunions, AG, vin d'honneur : de 9h à 18h en semaine	87 €	186 €
Forfait week-end : de 8h le samedi à 20h le dimanche	164 €	262 €

Les rendez-vous 2024

1^{ER} TRIMESTRE

JEUDI 25 JANVIER	Bal	 Club de l'amitié
WEEK END DU 27 & 28 JANVIER	Théâtre	 Association des parents d'élèves
VENDREDI 02 FÉVRIER	Concours de belote	 Basket Club
MARDI 20 FÉVRIER	Collecte de sang	 Adsb 53470
SAMEDI 24 FÉVRIER	Bal country	 Martigné Dance Country
SAMEDI 23 MARS	Soirée de Printemps	 Association des parents d'élèves
DIMANCHE 31 MARS	Chasse aux œufs de Pâques	 Comité des fêtes

2^{ÈME} TRIMESTRE

DIMANCHE 14 AVRIL	Bal	 Club de l'amitié
JEUDI 18 AVRIL	Collecte de sang	 Adsb 53470
SAMEDI 20 AVRIL	Kangoucourse	 Martigné Running
DIMANCHE 21 AVRIL	Fête communale	 Comité des fêtes
MERCREDI 8 MAI	Tournoi de football	 AS Martigné
DIMANCHE 2 JUIN	Marche	 Adsb 53470
SAMEDI 8 JUIN	Tournoi famille	 Basket Club
WEEK-END DU 15 /16 JUIN	Gala de danse	 Danse modern'jazz
MARDI 18 JUIN	Collecte de sang	 Adsb 53470
SAMEDI 22 JUIN	Tournoi de pétanque	 Basket Club
DIMANCHE 30 JUIN	Fête de l'école Galilée	 Association des parents d'élèves

3^{ÈME} TRIMESTRE

VENDREDI 5 JUILLET	Journée mondiale du badminton	 Martigné Bad Club
SAMEDI 13 JUILLET	Bal et feu d'artifice	 Comité des fêtes
SAMEDI 27 JUILLET	Repas - concert	 Association des plaisanciers
MARDI 20 AOÛT	Collecte de sang	 Adsb 53470
SAMEDI 31 AOÛT	Tournoi de palets	 AS Martigné
DIMANCHE 1 ^{ER} SEPTEMBRE	Vide grenier	 Basket Club
SAMEDI 7 SEPTEMBRE	Forum des associations	 Mairie
SAMEDI 7 SEPTEMBRE	Concert de M. Steve	 Association des plaisanciers
SAMEDI 28 SEPTEMBRE	Soirée des classes	 Soirée privée
SAMEDI 28 SEPTEMBRE	Braderie - Porte ouverte	 Bibliothèque
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE	Départ marathon des Écluses	 Come 53

4^{ÈME} TRIMESTRE

DIMANCHE 06 OCTOBRE	Fête de l'automne	 Tennis de table
SAMEDI 12 OCTOBRE	Soirée Moules-Frites	 Association Sacé Martigné Téléthon
JEUDI 17 OCTOBRE	Collecte de sang	 Adsb 53470
DIMANCHE 20 OCTOBRE	Bal	 Club de l'amitié
SAMEDI 09 NOVEMBRE	Repas dansant	 AS Martigné
SAMEDI 16 NOVEMBRE	Bourse aux vêtements et jouets	 Association des parents d'élèves
DIMANCHE 17 NOVEMBRE	Bal country	 Martigné Dance Country
DIMANCHE 24 NOVEMBRE	Repas annuel des aînés	 CCAS
JEUDI 28 NOVEMBRE	Bal	 Club de l'amitié
SAMEDI 30 NOVEMBRE	Illuminations et animations de Noël	 Comité des fêtes
WEEK-END DU 6 ET 7 DÉCEMBRE	Téléthon 2024	 Association Sacé Martigné Téléthon
VENDREDI 20 DÉCEMBRE	Collecte de sang	 Adsb 53470



Retrouvez toutes les manifestations organisées à Martigné-sur-Mayenne sur l'application gratuite CityAll



CONTACT

Tel. 02 43 02 50 34
mairie@martigne.com

Retrouvez les actualités
de la commune sur :

WWW.MARTIGNE.COM